



Rapport d'activité 2023

SOMMAIRE

DONNEES D'ACTIVITE et CHIFFRES-CLES 2023

LES PATIENTS ET PERSONNES ACCOMPAGNEES

L'optimisation de la prise en charge des patients et usagers au coeur des préoccupations des professionnels

- 12 Réajustement du protocole d'information et de saisine du Juge des Libertés pour l'isolement et la contention
- 12 Politique de moindre recours à l'isolement et la contention : le dispositif WAVE-CARE
- 13 Recueil des IQSS - Indicateurs de Qualité et de Sécurité des Soins
- 14 Le service des majeurs protégés
- 14 Projet d'aménagement d'un coin bibliothèque sur l'unité Edelweiss
- 15 Espace dédié aux détenus : 5 ans déjà !
- 16 Réorganisations multiples au CMP du Chalonnais
- 17 Élaboration d'un questionnaire de satisfaction au pôle PSA

Le développement continu de l'offre de soins sur le territoire

- 18 Ouverture d'une antenne à Saint-Gengoux-le-National
- 19 Développement de la psychiatrie de liaison au CH d'Autun
- 19 Développement de l'équipe mobile de géronto-psychiatrie
- 20 Développement des équipes mobiles du pôle PIJD
- 21 UPSIDOM
- 22 Réseau Psy

Des dispositifs innovants

- 23 La pair-aidance au sein du pôle PRISMe
- 24 Validation du programme Éducation Thérapeutique du Patient de l'UMHA
- 24 Première fête du pôle médico-social

Participer à la destigmatisation de la santé mentale

- 26 SISM Semaines d'Information sur la Santé Mentale 2023 - « À tous les âges de la vie, ma santé mentale est un droit »
- 26 Prestation des « Totors » à Sevrey

Focus de quelques activités en intrahospitalier

- 27 Semaine éco-citoyenne 2023
- 28 Journée mondiale et mois sans tabac
- 28 Activités Sports

Une offre de soins complémentaire à la prise en soins psychiatrique

- 29 Douleur
- 31 Kinésithérapie / APA

LES PROFESSIONNELS

Les conditions d'accueil des professionnels

- 34 Journée des nouveaux arrivants
- 34 Tutorat des nouveaux professionnels
- 35 Réfection des logements

Une organisation de prise en soins qui évolue

- 35 Implantation des IPA
- 37 Unité Bécarre : améliorer le bien-être des membres de l'équipe et la qualité des soins

Des initiatives au coeur des pôles

- 38 Dématérialisation du dossier patient faisant l'objet de soins sans consentement
- 38 La musicothérapie à l'honneur
- 39 Organisation d'une demi-journée de pôle PSA
- 39 Création d'un livret de présentation des unités du pôle PSA

La qualité, l'affaire de tous

- 40 Prix Qualité
- 40 Quicks audits
- 41 DEI - Déclarations d'Événements Indésirables
- 41 BlueMédi : améliorations et développement du logiciel

La sécurité des patients

- 42 Équipe Opérationnelle d'Hygiène Hospitalière
- 43 Pharmacie

Nos professionnels, un réseau d'experts

- 43 CREPP - Centre de Ressources et d'Expertise en PsychoPharmacologie
- 44 Une visioconférence dédiée au CBD
- 45 Vigilans
- 46 Participation des professionnels du pôle PRISMe au congrès « Réhabilitation psychosociale » à Dijon
- 46 Une journée dédiée Précarité et Santé Mentale
- 47 Importante collaboration avec le réseau VIF

L'ETABLISSEMENT

De nouvelles orientations stratégiques

- 50 EPSM 71 : un nouveau nom pour valoriser toutes les missions exercées en Saône-et-Loire
- 50 Un changement de nom qui implique un changement d'identité visuelle
- 51 Un nouveau projet d'établissement pour la période 2024-2028
- 52 Un plan d'action dédié à l'attractivité...
- 52 ... et une politique de promotion professionnelle dynamisée

Une organisation interne en mouvement

- 53 La création d'une direction des Affaires Générales, de la Communication et de la Contractualisation
- 53 Une nouvelle organisation polaire
- 54 Fermeture des derniers lits de l'unité Gentiane

Des services supports présents au quotidien

- 55 La Direction des Ressources Humaines et Affaires Médicales
- 55 L'équipe PMS Prévention - Médiation - Sécurité
- 56 Les Cuisines
- 56 La Direction des Affaires Économiques et Logistiques : des changements de logiciels

Focus sur les projets immobiliers

- 57 Acquisition du bâtiment pour le CATTP de Montchanin
- 57 Centre de psychiatrie infanto-juvénile du Mâconnais
- 58 Nouvel Hôpital de Sevrey
- 58 Pose symbolique de la première pierre du nouvel hôpital

Des démarches transversales qui perdurent

- 59 Redynamisation de la démarche qualité
- 59 Lieu de Santé Sans Tabac

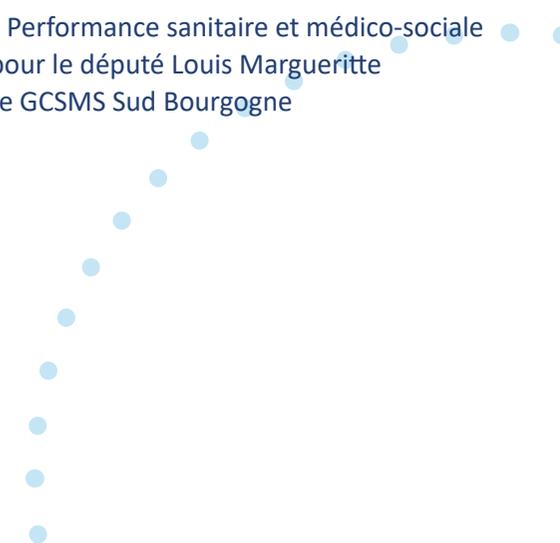
Quelques données dédiées au pôle médico-social

- 60 L'auto-évaluation de l'EHPAD

Des partenariats créés et renforcés

- 60 Le PTSM71
- 61 Les partenariats avec l'extérieur
- 62 Charte Romain Jacob
- 62 ANAP - Agence Nationale de la Performance sanitaire et médico-sociale
- 63 Découverte du site de Sevrey pour le député Louis Margueritte
- 63 Signature de convention avec le GCSMS Sud Bourgogne

ANNEXES



CHIFFRES-CLES 2023





Lits et places

235 lits et places ouverts au 31 décembre 2023

+ **60** places à la MAS «Cassiopée»

+ **38** lits à l'EHPAD «Les Blés d'Or»



File active

13 167 (soit + 5.67 % par rapport à 2022)

dont **4 555** enfants et adolescents
(soit + **7.08 %** par rapport à 2022)



Renouvellement de la file active

51.58 % des patients de la file active
n'ayant pas été pris en charge
l'année précédente



Soins sans consentement

338 mesures de soins sans consentement
(soit -7.76 % par rapport à 2022)



Activité ambulatoire

119 056 actes soit **474** actes réalisés par jour ouvré
dont **41 966** actes pour les enfants et adolescents
soit **167** actes réalisés par jour ouvré



Hospitalisation plein temps

77 634 journées



Alternative à l'hospitalisation plein temps

19 113 venues ou journées
(hospitalisation de jour, à domicile)



Médico-social

34 555 journées soit **13 814** EHPAD et **20 741** MAS



Consultations spécialisées

7 847 actes réalisés par l'UIMS pour **1 154** patients
(soit + 12 % par rapport à 2022)

Indicateurs qualité



Plaintes et réclamations

35 plaintes reçues (contre **50** en 2022)



Événements indésirables

1 331 fiches déclarées (contre **1 048** en 2022)



Profils BlueMédi

258 profils gérés (contre **224** en 2022)

dont **125** créations de nouveaux profils

43 réinitialisations de mot de passe

39 réformes de compte

51 changements d'affectation



Gestion documentaire

64 documents créés et **87** révisés

Ressources Humaines



Effectifs

1 047 agents au 31 décembre 2023

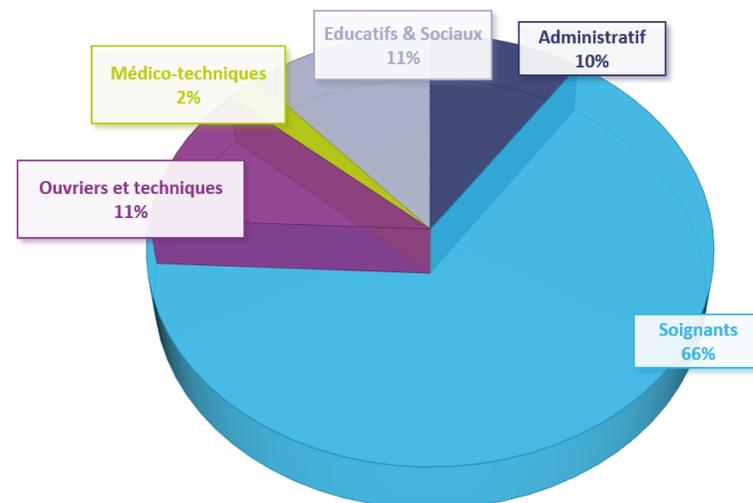
dont **995** non médical

et **52** médical dont internes



Répartition hommes-femmes

23 % d'hommes et **77 %** de femmes



Moyens financiers



Budget de fonctionnement

88 163 097 €



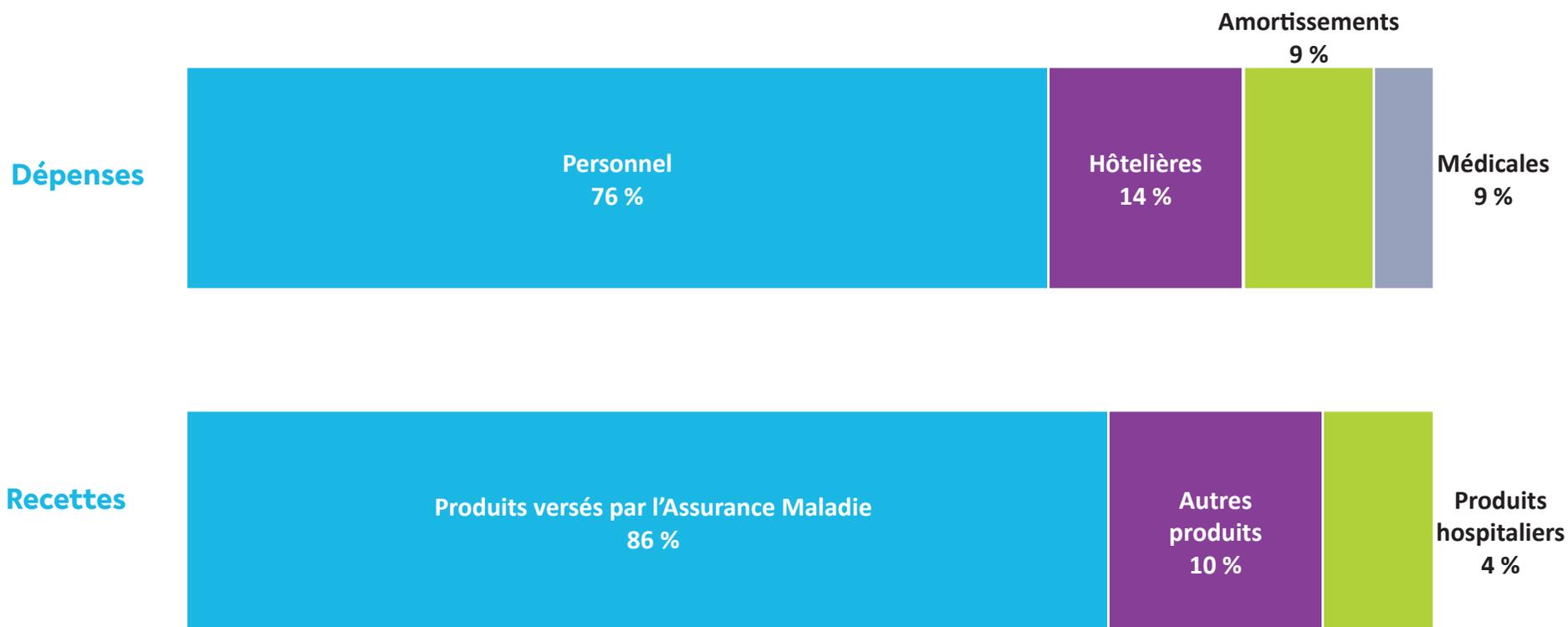
dont budgets annexes
(EHPAD et MAS)

7 976 099 €



dont budget principal

80 186 998 €





Garages

160 véhicules

80 594 litres de carburant consommés

pour un coût de **148 951 €**



Gestion des déchets

376.36 tonnes de déchets collectées

dont **290 tonnes** d'ordures ménagères

29 tonnes de papiers et cartons

16 tonnes d'encombrants

8.5 tonnes de métaux et ferraille

781 kg de déchets d'activités

de soins à risque infectieux

19.29 tonnes de déchets alimentaires ont été collectées et valorisées



Cuisines

315 822 repas fournis

dont **16 962** au self du personnel

soit une moyenne de **865** repas par jour



Services techniques

3 850 demandes d'intervention

de maintenance et d'entretien



Systèmes d'Information

4 640 demandes d'intervention informatique pour

469 postes de travail (dont **94** portables),

155 imprimantes et 32 scanners.

LES PATIENTS ET PERSONNES ACCOMPAGNEES



L'optimisation de la prise en charge des patients et usagers au cœur des préoccupations des professionnels

Réajustement du protocole d'information et de saisine du Juge des Libertés pour l'isolement et la contention

Dans le cadre de l'amélioration continue de nos pratiques en matière de prise en charge des patients, notamment en ce qui concerne l'isolement et la contention, un réajustement significatif du protocole d'information et de la procédure de saisine du Juge des Libertés et de la Détention (JLD) a été entrepris. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de renforcer les droits des patients tout en assurant une gestion optimale et respectueuse des procédures d'isolement et de contention au sein de notre établissement.

La 1^{ère} étape de ce réajustement a consisté en une série de rencontres avec les magistrats afin de mieux comprendre les attentes juridiques et les procédures associées à la saisine du JLD. Ces échanges ont permis de clarifier les modalités de collaboration entre notre institution et les autorités judiciaires, garantissant ainsi que nos pratiques soient en parfaite conformité avec la législation en vigueur.

Parallèlement, un programme intensif d'information et de sensibilisation a été déployé à l'intention de nos agents. De nouveaux outils ont été développés et mis à la disposition des équipes. Enfin, afin de mesurer l'impact de ces réajustements et d'assurer un suivi rigoureux des pratiques d'isolement et de contention, de nouveaux indicateurs de suivi ont été créés. Ces indicateurs permettront de recueillir des données précises sur l'application des procédures, d'identifier les éventuelles difficultés de mise en œuvre et de garantir que les droits des patients soient respectés à chaque étape du processus.

Cette démarche reflète l'engagement de l'EPSM 71 à promouvoir des pratiques sûres, respectueuses et conformes aux exigences légales et éthiques, dans l'intérêt supérieur des patients.

Politique de moindre recours à l'isolement et la contention : le dispositif WAVE-CARE



La mise en œuvre de la politique de moindre recours à l'isolement et à la contention, illustrée par l'introduction du dispositif Wave Care et la création de l'espace d'apaisement à l'unité Lavande, marque une étape importante dans notre engagement à offrir des soins respectueux des besoins et des droits de chaque patient. Cette approche reflète notre volonté d'innover et d'améliorer continuellement nos pratiques de soins au bénéfice des personnes que nous accompagnons.

Le Wave care (espace d'apaisement) combine musique, lumière, et vidéos d'ambiances naturelles pour créer un environnement propice à l'apaisement des patients et du personnel soignant. Ces solutions visent à réduire le stress et l'anxiété, à favoriser l'endormissement sans recours aux médicaments, et à stimuler les sens des patients dans un cadre sécurisant et contrôlé. L'espace est accessible soit individuellement pour les patients, soit en présence d'un soignant, permettant un moment privilégié d'échange sur les émotions et les ressentis.

Les espaces d'apaisement sont généralement conçus pour être des environnements sécurisés et apaisants. Ils sont équipés de matériel de relaxation, comme des coussins, des couvertures, ainsi que de la musique relaxante et de la lumière tamisée. En mars 2023, l'espace d'isolement de l'unité Lavande a été transformé en Espace d'Apaisement. Le Dispositif Wave Care a été livré en septembre 2023.

Première évaluation

Une formation spécifique d'une heure a été dispensée par le responsable secteur Nord Est de Wave Care à 7 agents de l'unité, assurant une utilisation optimale du dispositif. Depuis son installation, l'espace d'apaisement est utilisé en moyenne 2 à 3 fois par semaine, témoignant de son intégration réussie dans le quotidien de l'unité.

L'espace d'apaisement s'adresse particulièrement aux patients exprimant de l'angoisse, un besoin de s'isoler pour retrouver du calme, ceux en situation de tension nécessitant une désescalade ainsi qu'à ceux ayant des difficultés à trouver le sommeil.

L'introduction de l'espace d'apaisement Wave Care représente une avancée notable dans la prise en charge des patients. En offrant une alternative aux traitements médicamenteux pour la gestion du stress et de l'anxiété, ce dispositif contribue à améliorer le bien-être des patients et du personnel soignant. Les premiers retours positifs et la fréquence régulière d'utilisation soulignent la pertinence de cette approche innovante dans le cadre hospitalier.



Recueil des IQSS - Indicateurs de Qualité et de Sécurité des Soins

Comme chaque année le service Qualité et Gestion des risques procède au recueil des IQSS. Pour l'année 2023, il y a eu environ 120 dossiers audités. Les indicateurs recueillis sont les suivants :

Pour l'hospitalisation à temps plein :

- la qualité de la lettre de sortie (QLS),
- la prise en charge de la douleur (PCD).

Dans le cadre du périmètre ambulatoire :

- le lien entre l'hôpital (le CMP) et la ville dans le champ des soins somatiques,
- la vigilance sur l'état cardio-vasculaire et métabolique chez les patients adultes,
- le repérage et la proposition d'aide à l'arrêt des addictions chez les patients adultes.

Le recueil des IQSS a permis d'évaluer plusieurs aspects clés de la qualité et de la sécurité des soins dans notre établissement. Nous remercions toutes les équipes impliquées pour leur collaboration et leur engagement dans cette démarche de qualité.

Le service des majeurs protégés

Le service a enregistré une augmentation significative de son activité, avec un accroissement de 17% du nombre de mesures de protection exercées. Cette croissance témoigne de la confiance accrue des autorités judiciaires et des besoins croissants en matière de protection juridique des majeurs.

Suite à la demande du Tribunal judiciaire, l'association UDAF 71 a initié un transfert progressif des mesures concernant les patients relevant de l'intrahospitalier sans projet de sortie à court et moyen terme. Au total, 27 nouvelles mesures ont été confiées au Service des Majeurs Protégés (SMP) au cours de l'année 2023, marquant une collaboration renforcée entre les institutions pour le bien-être des personnes protégées.

L'augmentation des mesures de protection et la collaboration avec l'UDAF 71 illustrent l'engagement du SMP à répondre aux besoins croissants en matière de protection juridique des majeurs. Le service continuera de travailler en étroite collaboration avec l'UDAF pour assurer le bien-être et la sécurité des personnes protégées.

Convention de mise à disposition sur le site EHPAD CREUSOT : +10% d'activité. Une convention de mise à disposition a été établie avec l'EHPAD du Creusot, résultant en une augmentation de 10% de l'activité du service. Cette collaboration souligne l'engagement du service à étendre ses prestations et à répondre efficacement aux besoins des résidents en EHPAD.

Chiffres clefs : Le service a géré 1018 biens représentant pour une valeur globale de 10 175 904.71 €. Il est important de noter que ce montant exclut la valeur des propriétés bâties (19), non bâties (23), véhicules (10), soulignant la diversité et l'importance du patrimoine géré au nom des personnes protégées.

Projet d'aménagement d'un coin bibliothèque sur l'unité Edelweiss

Nous accueillons dans l'unité de géronto-psychiatrie, des patients âgés traversant une crise psychique aigüe. Les modalités d'expression de cette crise peuvent être hétérogènes allant des troubles du comportement, liés à des pathologies neurodégénératives, à des troubles psychotiques, névrotiques et/ou dépressifs graves.

Emergence du projet

L'unité offre, au-delà des activités thérapeutiques ou occupationnelles, des espaces appréciés par les patients tels que la terrasse ou la salle de télévision, qui servent de lieux de rencontre, de partage et de détente. Dans le contexte particulièrement contraignant de la crise sanitaire, qui a drastiquement réduit, voire dans certains cas annulé, la possibilité pour les patients hospitalisés de participer à des activités en extérieur, une réflexion approfondie sur l'amélioration de la qualité de vie au sein de notre unité de géronto-psychiatrie a mené une initiative novatrice. Reconnaissant l'importance cruciale de maintenir un lien avec les activités culturelles et les loisirs, l'idée de faciliter l'accès à une bibliothèque riche et variée de livres et de magazines directement dans l'unité est née. Cette initiative vise à offrir aux patients âgés une fenêtre sur le monde extérieur et une source variée de stimulation intellectuelle et émotionnelle. L'objectif de cette démarche est double. D'une part, elle permet de diversifier les supports d'informations et de distractions à disposition des patients, leur offrant ainsi de nouvelles manières d'occuper leur temps de manière enrichissante et adaptée à leurs intérêts personnels. D'autre part, elle revalorise et dynamise les espaces informels de l'unité, les transformant en lieux de détente et de partage culturel. Ces espaces deviennent des points de rencontre



où les patients peuvent échanger sur leurs lectures, partager des histoires ou simplement jouir d'un moment de tranquillité avec un livre, favorisant ainsi le lien social et le bien-être psychologique. En outre, cette initiative a ouvert la voie à une réflexion plus large sur le rôle de la lecture et de l'accès à la culture comme médiation culturelle à visée thérapeutique.

Spécificité de la lecture

La lecture peut être individuelle ou collective, ludique ou informative. Elle peut avoir comme but celui de s'informer, d'apprendre, mais aussi celui de se distraire, de s'évader, de s'ouvrir à d'autres lieux, d'autres cultures, d'autres univers, de pouvoir s'identifier à des personnages historiques ou fictifs. Dans tous les cas, elle offre la possibilité d'un enrichissement sur le plan cognitif. Il s'agit donc d'un média offrant toute une palette d'utilisation.

Espace dédié aux détenus : 5 ans déjà !

Création de l'espace dédié le 6 novembre 2019 avec : deux chambres sécurisées équipées de sanitaires, un salon, un SAS personnel avec poste de travail pour les soignants / Lieu de visite patient-famille (Hygiaphone) : cette configuration permet aux soignants de travailler efficacement tout en assurant la sécurité. Le lieu de visite équipé d'un hygiaphone facilite la communication des détenus avec leurs familles, contribuant à leur bien-être. Un accès à une cour intérieure fermée et sécurisée complète cet espace.



Comment a été pensé le coin Bibliothèque de l'unité ?

Il s'agissait de réfléchir en équipe à l'investissement d'un espace mais aussi de solliciter les patients de l'unité pour co-construire cet espace potentiellement thérapeutique visant à la fois la détente, la socialisation et la proposition de supports identificatoires.

Contenu de la bibliothèque

La bibliothèque de l'hôpital a offert de contribuer à notre projet en faisant don de divers types de publications, incluant des magazines, des quotidiens, ainsi que des romans allant du genre classique à la science-fiction, du policier au roman historique, sans oublier les recueils de poésie. Le fait de pouvoir échanger avec les patients sur leurs souhaits en matière de lecture peut offrir une modalité différente d'approche thérapeutique des patients décentrée des soins quotidiens et interroger la capacité de chacun à pouvoir mobiliser son imaginaire et exprimer des désirs propres. En somme, le coin bibliothèque se présente comme un espace enrichissant sur le plan cognitif et émotionnel, favorisant la détente, la socialisation, et l'identification à travers la lecture, et jouant un rôle potentiellement thérapeutique dans le cadre plus large des soins apportés aux patients de l'unité.

Les objectifs de cet espace

- Faire évoluer les pratiques pour que la clinique du patient prime sur le statut de détenu : l'accent est mis sur la qualité des soins prodigués, indépendamment du statut juridique du patient, afin de garantir que tous les patients reçoivent les soins dont ils ont besoin.
- Être au plus proche des droits du patient : cela implique de respecter et de protéger les droits fondamentaux des détenus en tant que patients, en assurant l'accès aux soins de santé sans discrimination.
- Améliorer les conditions d'hospitalisation des détenus conformément aux recommandations du CGLPL (Contrôleur Général des Lieux de Privation de Liberté). Cet espace vise à offrir une hospitalisation qui respecte la dignité des détenus, en améliorant les conditions de vie et en contribuant à leur réhabilitation.

Cinq ans après sa création, cet espace dédié illustre un engagement continu envers l'amélioration de l'accès aux soins de santé pour les personnes incarcérées, en reconnaissant l'importance d'un traitement équitable et humain pour tous les patients.

Réorganisations multiples au CMP du Chalonnais

Un nouveau look

Fin des travaux de rénovation de la façade du bâtiment.

Un nouveau nom pour une meilleure identification

Empruntant le nom de son adresse postale, le CMP Pivot devient le **CMP Adulte Rempart Saint Vincent**.

Mise en place d'un Dispositif de Soins partagé en Psychiatrie (DSPP) pour réduire les difficultés d'accès aux soins du CMP

Dans un contexte marqué par des difficultés persistantes d'accès aux soins du Centre Médico-Psychologique exacerbées par une pénurie de médecins et une restriction des critères d'admission ces dernières années, l'initiative de mettre en place un Dispositif de Soins Partagé en Psychiatrie (DSPP) représente une avancée significative vers une prise en charge plus efficace des patients nécessitant des soins psychiatriques.

Le DSPP a pour missions :

- un accès aux soins facilité et personnalisé : accueil, évaluation rapide et orientation adaptée,
- un partage des soins avec les médecins généralistes et un accompagnement dans la prise en charge des patients : réponse rapide aux demandes de conseils et d'information, comptes rendus systématiques, transfert de connaissances ciblées, travail en réseau,
- un renforcement des liens entre praticiens ville-hôpital,
- une amélioration de l'orientation vers les filières ou dispositifs spécifiques de l'établissement dont l'offre de soins est parfois méconnue et sous-utilisée par les partenaires libéraux.



BILAN DSPP 2023

Files actives : 286 nouvelles demandes soit 286 nouveaux patients.

Sur les 286 demandes de suivi :

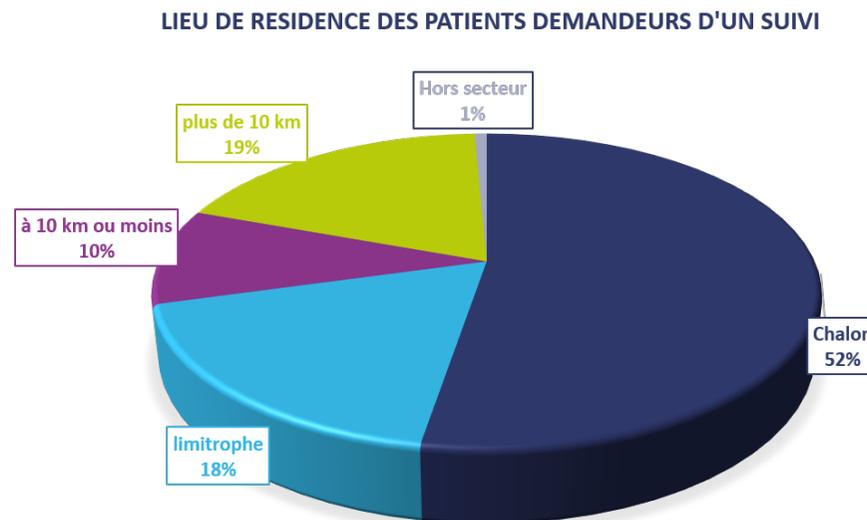
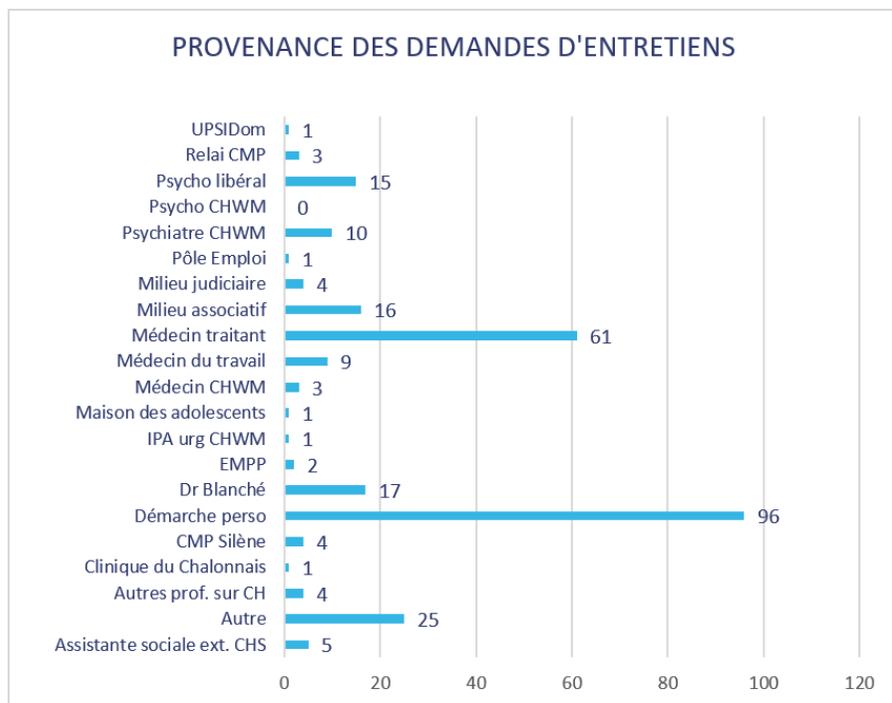
- 110 suivis sont terminés soit 38.5%,
- 118 suivis ont été orientés vers Dr Blanché soit 41.25%,
- 20 sont en cours d'évaluation IDE au 1er janvier,
- 4 ont été orientés vers un suivi psychologue,
- 15 ont été orientés vers un RDV avec l'assistante sociale.

Le **délai moyen** entre la date de demande et la date de RDV est en moyenne de 6 jours.

Provenance des demandes :

- 34% relève de démarches personnelles des patients,
- 21% des patients sont orientés par leur médecin traitant,
- 5% par le CHWM,
- 12% par les partenaires ou professionnels libéraux.

Lieux de résidence des patients demandeurs : on observe une majorité de patients résidant à Chalon sur Saône (52 %).



Élaboration d'un questionnaire de satisfaction au pôle PSA

L'équipe d'encadrement du pôle PSA a travaillé en 2023 sur l'élaboration d'un questionnaire de satisfaction destiné à recueillir les appréciations des usagers sur plusieurs aspects fondamentaux de leur expérience au sein de nos structures. Cette démarche s'inscrit dans notre engagement continu à améliorer la qualité des soins et des services offerts. Le questionnaire a été conçu pour évaluer notamment :

- l'expérience patient (qualité des soins – implication dans les soins – informations ...),
- la qualité de l'accueil,
- la qualité d'identification et d'accessibilité des structures,
- la qualité des prestations hôtelières.

La campagne de recueil s'est déroulée sur le mois de novembre 2023 avec une mobilisation de l'ensemble des équipes pour distribuer le questionnaire et informer les usagers sur la campagne de recueil. Au total, 500 retours ont été soigneusement analysés par la cellule qualité. Forts des enseignements tirés de cette campagne, deux projets majeurs sont en préparation pour 2024 :

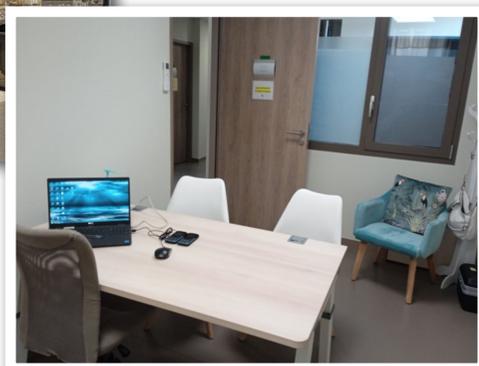
- un livret d'accueil à destination des patients pris en charge dans les structures ambulatoires,
- un livret d'accueil à destination des nouveaux professionnels du pôle.

Le développement continu de l'offre de soins sur le territoire

Ouverture d'une antenne à Saint-Gengoux-le-National

L'antenne médico-psychologique de St Gengoux, située au cœur de la maison de santé pluriprofessionnelle de la commune, a officiellement ouvert ses portes le 2 mai 2023. Cette nouvelle structure vise à offrir des soins de proximité à la population locale, facilitant ainsi l'accès aux services médicaux et infirmiers essentiels.

L'objectif principal de cette antenne est de rapprocher les soins de santé mentale de la population desservie, particulièrement dans un contexte où le territoire concerné est géographiquement vaste. En proposant des consultations médicales et infirmières sur place, l'antenne facilite aux soins nécessaires et contribue à améliorer la prise en charge globale des patients dans le département. Les temps médicaux (0.2 ETP) et infirmiers (0.4 ETP) déployés chaque mardi sont issus du CMP Rempart St Vincent. Le secrétariat, le service social et les suivis psychologiques restent basés dans le CMP. L'antenne médico-psychologique dessert un territoire peuplé de 7500 habitants, selon les données de l'INSEE de 2017. Ce territoire a été défini suite à un redécoupage des communes entre les secteurs chalonnais, de la Communauté Urbaine Creusot Montceau (CUCM) et du Tournugeois. Les effectifs et les services proposés par l'antenne sont donc conçus pour répondre de manière proportionnelle aux besoins de santé de cette population.



BILAN Mai-Décembre 2023

Durant la période de mai à décembre 2023, l'antenne médico-psychologique de St Gengoux a servi une file active de 89 patients. Cette période marque les premiers mois d'activité de l'antenne, offrant un aperçu préliminaire de son impact sur le territoire desservi.

La majorité des patients pris en charge par l'antenne étaient déjà suivis par le Centre médico-psychologique (CMP) du Chalonnais ou du Creusot. Les nouveaux patients ont été principalement adressés par des médecins généralistes, en relais d'autres secteurs hors EPSM 71 ou par démarche personnelle.

Au total, 261 actes de soins ont été réalisés au sein de l'antenne au cours de cette période. Il est important de noter que les actes effectués à domicile ne sont pas inclus dans ce décompte, car ils restent comptabilisés dans la file active du CMP Rempart St-Vincent. La mise en place d'une unité fonctionnelle spécifique à St Gengoux en 2024 devrait permettre une meilleure capture et analyse des données relatives aux soins à domicile.

Categorie intervenant	Nombre d'actes	Nombre moyen d'actes par intervenant	File active
IDE	124	124	53
Médecins	132	127	57
	261		

Le délai moyen d'attente pour un rendez-vous s'établit à 50 jours pour une consultation avec le psychiatre et à 20 jours pour un rendez-vous infirmier. Ces délais sont principalement attribuables à la contrainte de disponibilité des locaux, l'antenne opérant seulement une journée par semaine.

Développement de la psychiatrie de liaison au CH d'Autun

Dans le cadre du projet médico-soignant du projet d'établissement et du projet médico-soignant partagé de territoire, une réévaluation du dispositif de liaison psychiatrique au Centre Hospitalier d'Autun a été jugée nécessaire. L'objectif est de renforcer l'accompagnement des équipes médico-soignantes du Service d'Accueil des Urgences (SAU) et des services de soins généraux du Centre Hospitalier d'Autun ainsi que de repenser les modalités d'intervention du CMP. À partir de septembre 2023, une phase test de réorganisation a été mise en place, bénéficiant de la stabilisation des ressources humaines au CMP d'Autun. A ce titre, 3 infirmiers du CMP ont été détachés sur le CH d'Autun où ils interviennent à tour de rôle tous les matins de 8h30 à 12h30 du lundi au vendredi. Les missions de la psychiatrie de liaison s'articulent autour de deux axes principaux :

- **une activité d'entretiens infirmiers** : axée sur le patient, elle consiste à donner au professionnels de soins généraux (médecins et paramédicaux) un avis concernant un patient donné. Dans ce cadre, il est important de rappeler que « ce n'est pas l'équipe de psychiatrie de liaison qui prend les patients en charge mais bien les équipes de soins où se trouvent le patient, qu'il s'agisse des urgences ou des services de soins ».
- **une activité de liaison** : axée sur l'équipe soignante, elle consiste en la formation et en la sensibilisation des soignants de soins généraux aux aspects psychiatriques et psychologiques de leur activité.

Développement de l'équipe mobile de géro-psi-chiatrie



EMGP

Mise en place depuis début 2022, l'EMGP est un maillon essentiel dans le parcours de soins du sujet âgé permettant une prise en soins au plus proche des besoins du patient, une fluidification des prises en charge ainsi qu'une meilleure coordination des soins. En parallèle, elle a pour mission d'éviter au maximum les hospitalisations et d'aider, grâce au travail de proximité, les équipes des EHPAD à une meilleure compréhension des symptômes, ces derniers étant souvent mal connus. Le 4 septembre 2023, un financement ARS a permis le recrutement d'une seconde infirmière sur l'unité permettant ainsi le développement de l'activité au domicile, un besoin identifié comme indispensable et urgent. Les territoires du Chalonnais et de la Bresse Val de Saône ont été choisis pour une mise en œuvre rapide de cette expansion, suite à une analyse des données d'activité révélant une augmentation significative des demandes d'hospitalisation chez les patients de plus de 65 ans et

Dans les situations où l'état clinique du patient requiert un suivi en post urgence, les infirmiers de liaison proposent une prise en charge ambulatoire avec un suivi au CMP.

File active 2023 : 155 patients soit + 101 patients par rapport à 2022

Nombre d'actes 2023 : 212 actes soit + 145 actes par rapport à 2022

(entretiens, démarches et réunions pluridisciplinaires)

-> 47.3 % services de médecine et cardiologie

-> 39.4 % services des urgences

-> 12.6 % en service de court et long séjours Gériatrie et Moyen séjour

La mise en place de la psychiatrie de liaison du CH d'Autun a conduit à des améliorations significatives dans la prise en charge des patients présentant des troubles psychiatriques. L'augmentation de la file active :

- la meilleure coordination inter-services,
- la diminution des appels d'urgence,
- la réduction des hospitalisations sous contrainte sont des indicateurs clairs de l'efficacité de cette approche. Ces résultats soulignent l'importance d'une collaboration étroite entre les services de psychiatrie et les autres services hospitaliers pour offrir des soins adaptés aux patients.

des délais d'attente prolongés pour une prise en charge médicale dans les CMP. Les prises en charge sont d'une durée maximale de 3 mois (absence de suivi au long cours). Elles permettent de donner un avis spécialisé et de proposer une orientation éventuelle vers d'autres partenaires afin de coordonner/personnaliser au mieux l'accompagnement.

BILAN Octobre - Décembre 2023

18 demandes pour 18 patients dont 4 annulées

(1 patient hors secteur, 2 refus patient, 1 patient hospitalisé MCO avant PEC).

Délai de prise en charge : 9 jours.

Durée moyenne de prise en charge : 12,5 jours.

Développement des équipes mobiles du pôle PIJD

L'analyse de l'activité 2023 pour les équipes mobiles en psychiatrie infantile départementale (EMPIJD) et en psychiatrie de la périnatalité révèle une évolution notable dans leur fonctionnement et leur impact. En 2023, l'EMPIJD affiche une file active de 103 patients avec 1064 actes réalisés, comparée à 108 patients et 989 actes en 2022. Cette équipe a élargi son champ d'action à plus de 40 partenaires incluant diverses structures d'accueil et de soins pour enfants et adolescents. L'année a été marquée par une intensification des collaborations de travail en interne et une diversification des interventions, notamment :

- 133 demandes de prises en charge,
- l'organisation de 6 réunions pour des cas cliniques complexes,
- la tenue de 12 réunions avec les partenaires,
- la réalisation de 23 relais de soins.

Concernant l'équipe mobile départementale psychiatrie périnatalité

Cette équipe, créée en réponse à l'appel à projet « Les 1000 premiers jours de vie » de la DGOS en 2021, visant le renforcement du repérage précoce des troubles psychiques chez la mère et l'enfant afin de prévenir les troubles de l'attachement parent/enfant et repérer les situations de maltraitance sur l'enfant, propose des actions de soutien à la parentalité et collabore avec les structures partenaires en périnatalité. Elle a connu une augmentation significative de sa file active (+71,57% en 2023), principalement due à la création des dossiers patients et à la cotation des actes pour l'unité fonctionnelle du secteur de Mâcon. Elle a établi des liens étroits avec une vingtaine de partenaires dans le domaine de la périnatalité : Pôle mère/enfants CHWM, néonatalogie CHWM, PMI, service petite enfance Grand Chalon, maternités, pédiatries, équipes mobiles, maisons des parents, 1 2 3 papa maman et moi, centres parentaux...

Les projets inaugurés en 2023 incluent :

- un partenariat avec la PMI de Mâcon pour un atelier destiné aux futures mamans « Les belles rencontres »,
- la mise en place d'un « café poussette » en collaboration avec la communauté de communes Mâconnais, Tournugeois, la CAF et la PMI,
- un partenariat avec le foyer ADOMA Mâcon pour renforcer le lien parent enfant.

Les nouveaux projets de 2023 comprennent :

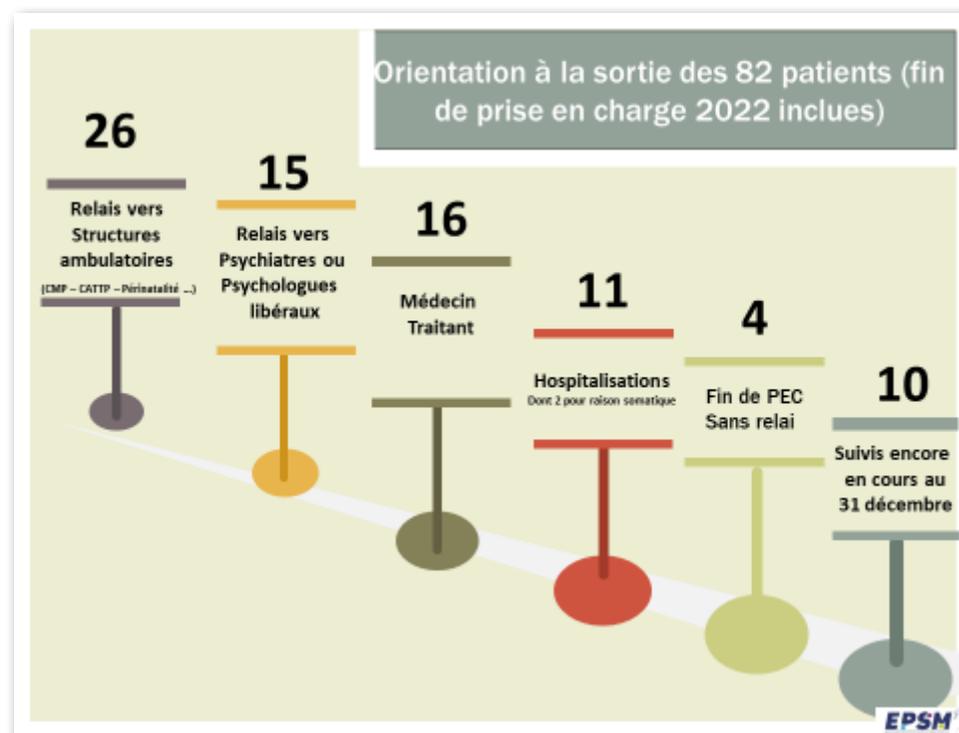
- l'extension des missions, précédemment uniquement centrées sur les enfants placés en structures, aux interventions au domicile parental avec mise en place de visites à domicile,
- le renforcement de la démarche : « d'aller vers » pour accompagner les jeunes en situation de précarité vers des dispositifs de soins adaptés,
- la mise en place de 2 groupes d'évaluation pour l'orientation des adolescents en CMP.



Ces équipes ont démontré une capacité remarquable à s'adapter et à innover face aux besoins de la population, tout en consolidant leur réseau de partenaires et élargissant leur spectre d'intervention pour une prise en charge globale et efficace.

L'Unité Psychiatrique de Soins Intensifs à DOMicile, dont le financement sera confirmé début 2024 par l'ARS, a déjà démontré son importance cruciale dans l'amélioration du parcours de soins des patients. Voici une synthèse des constats et des bénéfices observés :

- les données d'activité récoltées depuis la mise en place de ce dispositif soulignent son efficacité comme alternative à l'hospitalisation. L'impact significatif sur la réduction du recours aux hospitalisations met en évidence l'une des premières plus-values du dispositif,
- il permet un accompagnement et une coordination intensive au plus près des besoins du patient, dans son environnement. Le patient est davantage acteur de ses soins et il est reconnu à la famille un véritable rôle de partenaire dans des situations souvent complexes et difficiles,
- l'accès aux soins spécialisés est rapide avec un délai moyen de réponse de moins de 24h,
- il s'inscrit pour l'essentiel dans le cadre de prise en charge en post-urgence. Il est suffisamment contenant pour permettre d'intervenir précocement dans des situations difficiles et est susceptible de réguler les situations de crise.



Réseau Psy

Réseau-Psy s'adresse à tous les intervenants (institutions, établissements, médecins hospitaliers et libéraux, professionnels de santé, éducatifs ou de soins, travailleurs sociaux) qui prennent en charge des personnes majeures souffrant de troubles psychiatriques.

Ce dispositif vise à :

1. Apporter un appui et une amélioration de la coordination des parcours complexes en psychiatrie, lorsque les solutions habituelles de prise en charge ont été épuisées.
2. Prévenir les ruptures dans les parcours de soins, de santé et de vie.

MISSION

1 INFOS/CONSEILS/RE-ORIENTATION

- Numéro vert gratuit **0 800 071 000** pour un large accès aux soins.
- Évaluation de la situation avec réorientation vers le dispositif adapté.

MISSION

2 PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS COMPLEXES EN PSYCHIATRIE

- Situation qui correspond aux critères de complexité.
- Inclusion de la personne dans le dispositif de Réseau Psy.

MISSION

3 OBSERVATOIRE

- Participation à l'observation de la prise en charge de la psychiatrie et de la santé mentale sur le territoire.
- Participation aux réflexions de santé publique qui en découlent.

- Sur le 1^{er} semestre 2023, des communications sur les territoires ont été réalisées par le biais de centres de santé territoriaux et de maisons de santé.
- La collaboration avec la PTA 71 se poursuit.
- Dans la région chalonnaise, les liens tissés avec le Grand Chalon et l'espace service santé prévention se consolident au travers de l'organisation des SISM (semaines d'information sur la santé mentale) 2023 dans cadre du Contrat Local en Santé Mentale.
- Des liens se consolident également avec le territoire du mâconnais. Réseau Psy a participé lors des jeudis de la santé à la présentation « premiers secours en santé mentale ». Cette participation a permis des échanges avec les différents partenaires présents.
- Des posts sur le réseau social professionnel LinkedIn ont été postés pour favoriser la visibilité du dispositif.
- Collaboration avec le GRADeS pour le déploiement de STELLA et eTICSS Coordination.
- Participation à la Journée «Santé Mentale et Précarité» le 10 octobre 2023 à Autun (organisée par l'IRPES BFC).
- Participation au Forum «Bien dans son corps, dans sa tête et dans ses baskets» le 10 novembre 2023 à Louhans.

Réseau Psy
Appui en santé mentale

Dispositif spécialisé dans la coordination

Vous avez besoin d'aide pour :

Une personne mineure ou majeure qui présente une complexité clinique de Santé Mentale

Nous vous apportons une réponse spécialisée :

- Conseil et orientation
- Évaluation spécialisée
- Vision globale de la santé mentale sur le territoire
- Connaissance mutuelle des acteurs sanitaires, médico-sociaux
- Liens entre le CHS et les Partenaires

UNE EQUIPE SPECIALISEE

- 1 Médecin Psychiatre de coordination
- 1 Cadre de Santé
- 2 Infirmières de Coordination
- 1 Assistante Sociale
- 1 Secrétaire

Territoire d'intervention
Saône-et-Loire

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 17H30
Mail: reseau.psy@epsm71.fr

N° Vert 0800 071 000

EPsm 71 ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE MENTALE
50 rue Auguste Champion
71100 SEVREY

L'ensemble de ces activités illustre l'engagement de Réseau-Psy à promouvoir la santé mentale, à améliorer l'accès aux soins et à sensibiliser le public à ces questions cruciales. Leur travail sur différents fronts, de la communication directe avec les communautés à la participation à des événements régionaux et à l'utilisation de plateformes numériques, montre une approche globale et intégrée de la santé mentale.

La pair-aidance au sein du pôle PRISMe

Le bilan de la pair-aidance illustre parfaitement l'impact positif et significatif que peut avoir le rôle de pair aidant dans le domaine de la santé mentale.

Recrutée en septembre 2022, cette professionnelle a rapidement démontré l'étendue de son apport au sein de l'établissement, notamment à travers son affectation sur les unités Rétis – Relais Rétis (filière de réhabilitation). Reconnue par les professionnels de santé et par les usagers elle a assuré une activité riche au bénéfice des patients. Elle a ainsi effectué 26 animations de groupes (éducation thérapeutique, jeux, groupe douleur...), 68 entretiens individuels formels ou informels (préparation à la sortie, gestion du stress, gestion de l'environnement quotidien, lettre de motivation...) et 31 accompagnements (parc, lien social...).

Son implication n'est pas limitée au contact direct avec les patients.

Elle participe activement à divers groupes de travail et instances, montre son engagement profond dans l'amélioration continue des soins et du soutien offert aux patients. Sa présence en tant que membre du comité de bientraitance et sa participation comme invitée permanente à la Commission des Usagers témoignent de son rôle actif dans la promotion des droits et du bien-être des patients.

La participation de la pair-aidante au colloque sur la réhabilitation psychosociale à Dijon le 16 mai 2023 et sa contribution à la présentation de la filière réhabilitation de l'EPSM 71 montrent son rôle important et la valeur ajoutée de la pair-aidance dans le secteur de la santé mentale.



Son activité et sa présence auprès des patients ont été reconnues par l'ARS et ceci nous a permis d'obtenir le financement d'un 2^{ème} pair aidant pour l'année 2024.

Ce bilan met en lumière l'importance de la pair-aidance comme complément essentiel aux soins traditionnels en santé mentale offrant une perspective unique et un soutien précieux aux patients dans leur parcours. L'expérience de cette professionnelle avec l'EPSM 71 suggère que l'expansion de ce rôle pourrait bénéficier à de nombreux autres établissements et patients.



Validation du programme Éducation Thérapeutique du Patient de l'UMHA

Destiné aux six patients de l'Unité Médicale d'Hospitalisation en Addictologie (UMHA), ce programme se compose de 10 séances distinctes, d'une durée de 01h00 à 01h30 chaque semaine et ce, durant un séjour de 28 jours. Il est assuré par une équipe pluridisciplinaire de professionnels (IDE, praticiens, psychiatres spécialisés en addictologie, assistante sociale, psychologue clinicienne, pharmacien). L'approfondissement de chaque séance est poursuivi en entretien individuel régulier au cours du mois d'hospitalisation.

Les objectifs sont :

- Appréhender la problématique addictive et permettre de déculpabiliser.
- Comprendre la maladie, la dépendance et sa prise en charge.
- Fixer des objectifs d'abstinence totale ou partielle dans une dynamique de réduction et de gestion des risques.
- Mettre en évidence et renforcer les aptitudes et compétences personnelles.
- Mettre en place et préparer la sortie et le suivi ambulatoire.
- Développer la verbalisation autour de la maladie.
- Connaître le réseau de soins et celui d'entraide associatif.
- Sensibiliser l'entourage à la maladie.



Contenu du programme :

- Concept d'addiction,
- Neurobiologie et pharmacologie,
- Stratégies d'adaptation face aux situations à risque,
- Addiction et santé,
- Groupe Parole toutes addictions,
- Groupe Parole femme et alcool,
- Groupe estime de soi,
- Travail avec l'entourage,
- Information réseau de soins,
- Intervention de la pair-aidante.

**L'ARS a validé ce programme ETP
le 21 novembre 2023.**

Première fête du pôle médico-social



Pour la première fois, les équipes des deux structures médico-sociales ont conjointement organisé une journée festive. Ainsi, 15 résidents de l'EHPAD et 4 accompagnateurs se sont rendus le 7 juin dernier dans les jardins de la MAS pour rejoindre la soixantaine de résidents et les équipes de la MAS et partager un moment de convivialité à la mi-journée.

Au programme : animation musicale assurée par le Big Bidon Band (groupe de percussionnistes issus de plusieurs structures médico-sociales du département dont la MAS et proposant un répertoire musical africain) et repas champêtre avec barbecue géant pour 180 personnes. À l'arrivée, seul ou en groupe, chacun a pu prendre la pose dans un cadre géant aux couleurs du Sénégal pour une photo souvenir. L'ensemble des participants a apprécié cette journée d'échanges et de partage inédite !

Participer à la destigmatisation de la sante mentale

SISM Semaines d'Information sur la Santé Mentale 2023 - « À tous les âges de la vie, ma santé mentale est un droit »

Notre établissement s'est pleinement engagé dans les SISM 2023 à travers une série d'activités et d'évènements visant à promouvoir la sensibilisation et l'éducation autour de la santé mentale. Voici un aperçu de notre participation :

- Participation au forum « *Bien être dans son corps, dans sa tête et dans ses baskets* » le 10 novembre à Louhans avec présentation des dispositifs de psychiatrie adulte, de gérontopsychiatrie du territoire et plus largement du département (CMP Louhans – EMGP).
- Participation le 20 octobre à la journée santé mentale des jeunes – Cité scolaire de Louhans : Escape Game à destination des classes de collèges de 4^{ème} pour sensibiliser les adolescents aux troubles psychologiques auxquels ils peuvent être confrontés (CMP Louhans – IPA).
- Exposition de posters « *Mythes et idées reçues en psychiatrie* » à la cité scolaire de Louhans.
- Participation à la randonnée pédagogique organisée à Saint-Rémy en janvier (CMP Chalon).

Le 18 octobre 2023, l'unité Aigue-Marine a quant à elle présenté une exposition photo à Autun au parc des expositions l'Eduen. Un investissement important a été nécessaire par les soignants les mois précédents pour faire des photos, les choisir et les mettre dans des cadres.

Les patients, soignants et la cadre de l'unité ont été présents sur cette journée pour accueillir les visiteurs.



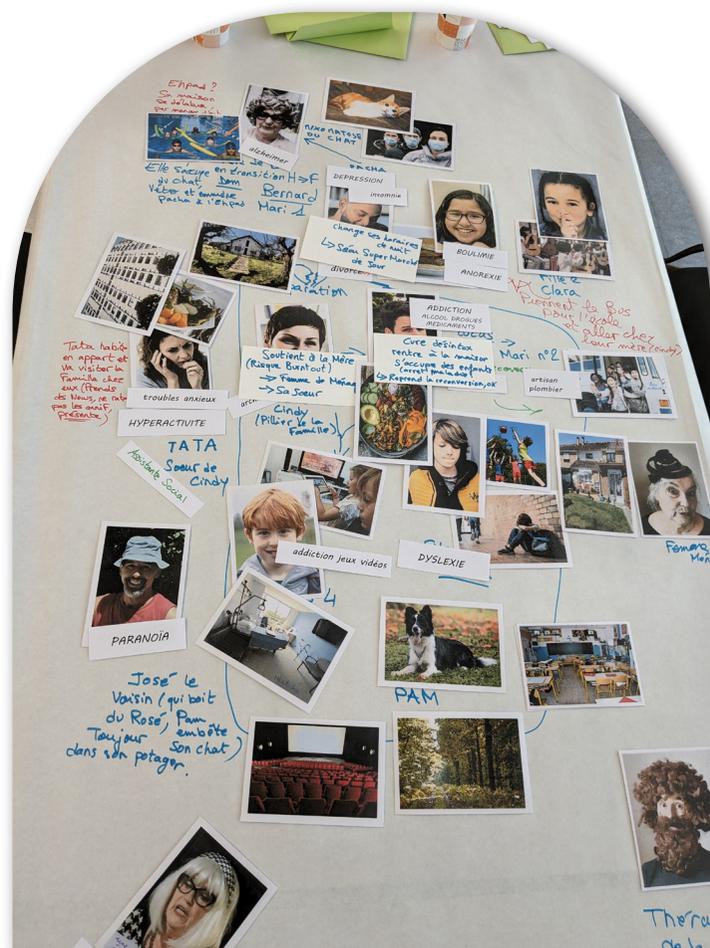
Le 19 octobre, c'est l'Hôpital de Jour Jeunes Adultes qui a présenté ses photos. Un moment fort en émotions et qui a mis en exergue tout ce lien avec les patients au quotidien : le lien thérapeutique. Enfin, l'association entre Art et Psychiatrie n'est plus à démontrer. Le partenariat avec le musée Niepce en fait preuve. La photographie est un objet de médiation thérapeutique. L'image de soi est réinvestie et permet de s'affirmer en tant que « Je ».



Notre participation active aux SISM 2023 reflète notre engagement continu en faveur de la sensibilisation à la santé mentale et du soutien aux personnes à tous les âges de la vie. A travers ces initiatives variées, nous espérons contribuer à la réduction de la stigmatisation associée aux troubles mentaux, encourager le dialogue ouvert sur ces sujets et promouvoir des communautés plus informées et inclusives.

Prestation des « Totors » à Sevrey

« Les Totors », compagnie de théâtre chalonnaise, a imaginé et créé le jeu « Comment ça va bien ? » pour comprendre de façon ludique comment fonctionne notre santé mentale. Le principe est simple : plusieurs équipes composées de 4 à 8 joueurs constituent chacune une famille qui se caractérise à l'aide de cartes spécialement conçues pour l'occasion (famille monoparentale, recomposée, homosexuelle..., avec enfants, animaux de compagnie ou sans, qui vit à la ville ou à la campagne, en appartement ou en maison..., avec une vie professionnelle active ou non...). Puis des cartes « Accidents de la vie » (...) arrivent dans chaque famille puis celles des conséquences et des solutions trouvées. Ainsi, à travers les échanges menés pour établir le parcours différent des familles, chaque participant est invité, à partir de ses expériences personnelles ou non, à réfléchir et comprendre comment chaque événement peut agir sur notre santé mentale. Au cours du jeu, des pauses théâtrales sont jouées par les Totors pour illustrer et incarner de manière ludique certaines situations. Missionnée par le CLSM Conseil Local de Santé Mentale du Grand Chalon dans le cadre de la SISM 2022, la compagnie a clos sa tournée en jouant le 11 septembre à Sevrey. Huit patients et huit soignants se sont associés pour composer les familles favorisant ainsi les échanges voire les partages d'expérience.



Focus de quelques activités en intrahospitalier

Semaine éco-citoyenne 2023

La semaine Eco-citoyenne de 2023 a été marquée par une mobilisation significative et des actions concrètes en faveur de l'environnement, avec la participation active de la communauté hospitalière. Voici un résumé détaillé des activités et des résultats obtenus durant cette semaine d'engagement écologique : Cinq matinées se sont déroulées à cet effet. Il y a eu 33 participants dont 6 agents de différents services et 6 encadrants. 77 participations soit 77 heures de ramassage.

Récolte des déchets : La semaine a permis de nettoyer l'ensemble du site, à l'exception des zones en travaux, révélant une quantité de déchets similaire, voire supérieure à celle de l'année dernière.

Type de déchets :

Mégots : 2 seaux de 10 litres de mégots retrouvés.

Fils de sac poubelle : 1 seau de 5 litres.

Bouteilles plastiques et canettes : environ 2 seaux de 10 litres.

Divers (emballages plastiques++) : 1 sac de 100L et demi

Masques/gants : ½ seau de 10 litres

Bouteilles en verre : 3

Gravats : 2 petits blocs de béton désolidarisés des bâtiments.

Bois : quelques lattes de lit

Encombrants : un lampadaire fondu...

Autre : 3 piles



Exposition de livres : Une sélection de livres sur la nature, le tri, et des sujets connexes a été mise à disposition, prêtée par Corinne RADDAZ, suscitant l'intérêt et des échanges enrichissants.

Fresque du Climat : Animée par deux bénévoles, cette activité a impliqué 5 patients et 2 soignants favorisant une prise de conscience des enjeux climatiques. La complexité de certains termes n'a pas empêché l'appréciation générale de l'initiative, jugée très positive et à renouveler.

Visite du SMET, déchetterie du Grand Chalon (poubelles ménagères) : Dans le cadre de nos initiatives éco-citoyennes, une visite organisée au SMET (déchetterie du Grand Chalon) a marqué un point fort de nos efforts pour sensibiliser à la gestion des déchets et à l'importance du recyclage. Voici un résumé des activités et des mesures prises pour encourager une conscience écologique au sein de l'établissement. La visite a inclus 10 patients accompagnés par 5 professionnels. La visite a été unanimement appréciée, jugée très instructive par tous les participants. Elle a offert une perspective enrichissante sur le traitement des déchets ménagers, soulignant l'importance du tri et du recyclage dans notre quotidien. La demande pour organiser de nouvelles visites à l'avenir a été exprimée, témoignant de l'intérêt suscité par cette initiative. Il est également rappelé que les canettes en aluminium collectées à la cafétéria des patients sont destinées à l'association LouXis. Cette action non seulement contribue au recyclage des matériaux, mais soutient également les objectifs philanthropiques de l'association, renforçant notre engagement envers des causes sociales et environnementales.

Le bilan de la semaine Eco-citoyenne 2023 souligne l'importance continue de sensibiliser et d'impliquer la communauté hospitalière dans des actions concrètes de préservation de l'environnement. L'évènement a permis de renforcer la conscience écologique et de mettre en lumière les défis persistants en matière de gestion des déchets. Les initiatives éducatives ont également montré leur valeur ajoutée, ouvrant la voie à d'autres actions de sensibilisation futures.

Journée mondiale et mois sans tabac

Dans le cadre de la journée mondiale sans tabac du 31 mai 2023, l'équipe a organisé une journée complète dédiée à la diffusion d'informations clés, à la sensibilisation, au repérage et à l'évaluation approfondie des besoins spécifiques des patients, des résidents, des usagers ainsi que des professionnels. Cette journée avait pour but de créer un environnement propice à l'échange et à l'apprentissage, permettant ainsi à chaque participant d'acquérir des connaissances précieuses et des outils pratiques pour aborder la question de l'addiction au tabac. Au cœur de cette initiative, des professionnels en addictologie tels que des infirmiers, des assistants sociaux et d'autres, ont été mobilisés et se sont positionnés à l'auditorium. Un stand informatif était également installé à l'extérieur de l'auditorium. La journée a été rythmée par une série d'activités interactives et éducatives avec la diffusion de vidéos thématiques et de brochures informatives ainsi que l'organisation de quizz ludiques. Des échanges directs entre les participants et les professionnels ont permis de poser des questions. Un aspect innovant de cette journée a été l'utilisation de testeurs de CO2 et la mise en œuvre de tests d'évaluation spécifiques, tels que :

- le Q-mat, évaluant la motivation au sevrage,
- le test de Fagerström mesurant la dépendance à la nicotine,
- le questionnaire de Horn identifiant les situations liées au tabagisme.

Ces outils ont permis aux participants de bénéficier d'une évaluation personnalisée de leur situation vis-à-vis de l'addiction, offrant ainsi un point de départ pour des discussions ciblées sur les stratégies de sevrage et de prévention. La réussite de cette journée souligne l'importance de poursuivre les efforts de sensibilisation et d'éducation sur le tabagisme en continuant à fournir du soutien

et des conseils à ceux qui en ont besoin. À l'occasion du mois sans tabac, les équipes ont par ailleurs organisé pour la première fois une « Marche jaune » sur fond sonore (RENAUD « Arrêter la clope »). Cette action était ouverte aux patients et aux professionnels de l'établissement.



Activités Sports

Jeux insolites : des activités ludiques ont été organisées au gymnase, incluant un lancer de pantoufles, des parcours et des jeux d'adresse pour 48 patients.

Déplacement aux Olympiades organisées par le CHS de la Chartreuse : quatre patients de l'établissement, accompagnés de soignants, ont participé à la 8ie édition des Olympiades le 11 mai 2023 à Dijon, organisée par le CH de la Chartreuse. En compétition avec 450 participants venus de divers établissements spécialisés de Bourgogne-Franche-Comté, ils ont décroché la deuxième place au classement général. La première place a été remportée par l'équipe du CHS de Saint-Ylie à Dole. Les épreuves, nécessitant une gestuelle élémentaire de mouvements, de l'habileté, de la concentration et du cognitif dans un mode ludique, étaient encadrées par les étudiants STAPS du Creusot et de Dijon. Félicitations aux participants sevrotins !

Randonnée inter établissements avec le CHS de la Chartreuse : six patients et six soignants de l'EPSM 71 et du CH de la Chartreuse se sont retrouvés le temps d'une journée pour une randonnée en côte chalonaise. Au-delà de la médiation autour d'une activité sportive, cette rencontre a permis aux professionnels d'échanger sur leurs pratiques respectives. Ces activités montrent un engagement fort des établissements de santé à promouvoir le bien-être physique et mental de leurs patients à travers des activités sportives et ludiques, tout en favorisant les échanges professionnels et la collaboration inter établissements.



Une offre de soins complémentaire à la prise en soins psychiatrique

Douleur

L'établissement a lancé plusieurs initiatives importantes pour améliorer la gestion de la douleur chez les patients, à la fois adultes et enfants. Voici un résumé des actions mises en place et de leur impact.

Mise en place des correspondants douleur adultes et enfants : au total, 33 volontaires se sont engagés dans ce programme répartis en 23 titulaires (IDE) et 10 suppléants (1CdS, 3IDE, 6AS).

Organisation des semaines de lutte contre la douleur : organisées d'octobre à novembre 2023, ces semaines visaient à créer des moments d'échanges d'une durée moyenne d'une heure, destinés aux patients/résidents et aux professionnels présents dans les unités concernées (Bengali, Colchique, Edelweiss, Emeraude, Addictologie, Topaze, Aigue-Marine, Bécarre, Colibri, Opale, RETIS, EHPAD et MAS). Un total de 75 patients et 31 professionnels ont participé, soit 106 participants.



Mise en place des Groupes Paroles Douleur à la Cascade : ces groupes ont accueilli 12 patients avec un total de 17 actes réalisés. Ces initiatives reflètent l'engagement de l'établissement dans la lutte contre la douleur en mettant en place des structures de soutien et d'échange pour les patients ainsi que pour le personnel soignant. La création de correspondants douleur spécifiques et l'organisation de semaines dédiées à la sensibilisation et à l'échange sur cette thématique sont des étapes importantes vers une meilleure prise en charge de la douleur. Les groupes paroles douleur offrent également un espace précieux pour que les patients puissent partager leurs expériences et trouver du soutien. Ces efforts conjugués contribuent à améliorer la qualité des soins et le bien-être des patients au sein de l'établissement.

Formations et informations dispensées : l'établissement a mis en œuvre un programme de formation intitulé : « *Douleur : Informations - Evaluation – Traçabilité – Interpellation Personnes Ressources* » visant à renforcer les compétences du personnel soignant dans la prise en charge de la douleur. Au total, 34 agents ont été formés en 7 sessions, témoignant l'intérêt et l'engagement du personnel soignant envers l'amélioration de la prise en charge de la douleur. Malgré les défis rencontrés en termes de participation, les efforts déployés pour former le personnel soignant sont essentiels pour renforcer la qualité des soins.



Formation « Douleur : Indicateur Qualité - Evaluation - Traçabilité » : elle a été mise en place à la demande des cadres supérieurs des pôles PACS et PRISMe dans le but de fournir une information commune en préparation à la certification. Elle était destinée à tous les cadres de santé de ces pôles avec si possible un agent du service. Au total, 20 agents ont bénéficié de cette « formation–informations ».

« Prise en charge de la douleur induite par un geste douloureux de courte durée avec utilisation de MEOPA (ENTONOX®) » à l'EHPAD : suite à la prise en charge d'un résident nécessitant des soins au long court sous MEOPA, une formation spécifique à l'utilisation de ce produit et de la technique associée a été organisée. Au total, 4 agents ont bénéficié de cette « formation–informations ».



Actions réalisées en 2023 :

- Réalisation d'une enquête sur l'efficacité des réglottes douleur Smiley chez les enfants pris en charge dans les unités intra hospitalières et les hôpitaux de jour,
- Travail initié à la demande des correspondants douleur du Pôle PIJD et mené en collaboration avec les unités concernées,
- Création d'un espace type Snoezelen aménagé dans le bureau de l'IRD (Infirmière Ressource Douleur) : avec l'aide de l'ergothérapeute à la MAS Cassiopée. Cet espace vise à offrir un environnement apaisant et stimulant pour les sens, bénéfique dans la gestion de la douleur,
- Réactualisation de protocole,
- Encadrement d'étudiants infirmiers lors de bilan d'évaluation avec entretien de 1^{ère} intention,
- L'Infirmière Ressource Douleur a développé ses connaissances en participant à différentes actions de formation (Utilisation de la Lumino-Relaxation dans les soins, dispositif PSIO, journée de l'A-CNRD : la douleur chronique).

Ces initiatives démontrent l'engagement continu de notre établissement à améliorer la prise en charge de la douleur, en formant son personnel à des méthodes innovantes et en mettant en œuvre des outils et des espaces dédiés à cet effet. La formation continue du personnel soignant, l'adoption de techniques avancées, et la mise à jour des protocoles sont essentiels pour fournir des soins de qualité et améliorer le bien-être des patients.

Activité en quelques chiffres:

L'infirmière Ressource Douleur joue un rôle crucial dans la prise en charge de la douleur au sein de notre établissement. Voici un résumé de son activité, illustré par quelques chiffres significatifs pour l'année.

Répartition des actes par l'IDE Ressource Douleur par type d'acte

Type d'actes	Nombre d'actes
Bilan initial - Entretien de la 1 ^{ère} intention	37
Entretien de suite	52
Réunions cliniques	32
Groupe de paroles, temps d'échanges et d'informations	96
Entretien téléphonique avec le personnel	1
Aide dans la prise en charge de soins douloureux	15
Entretien entourage avec patient	1
TOTAL Actes réalisés	234
TOTAL Actes non réalisés	20
TOTAL Actes réalisés et non réalisés	254

Répartition des actes de l'IDE Ressource Douleur par pôle

Pole	File active	Nombre d'actes realises
PACS	46	64
PRISME	25	32
PPSA CATTP Le Cap, EMGP	22	25
PPIJD	14	19
PMS	37	94
• MAS	20	28
• EHPAD	17	66
TOTAL	145	234

Cette répartition montre l'importance de l'intervention de l'IDE Ressource Douleur dans divers aspects de la prise en charge de la douleur, allant des entretiens individuels aux groupes de parole et aux réunions cliniques. L'activité est variée et couvre un large spectre de besoins au sein de l'établissement.

Kinésithérapie / APA

En 2023, le service de kinésithérapie a réalisé plusieurs avancées significatives dans le but d'améliorer et de diversifier la prise en charge des patients.

- Acquisition de matériels pour diversifier et améliorer la prise en charge des patients au local, permettant ainsi une prise en charge plus variée et efficace des patients,
- **Mallette PLANETE - Promouvoir L'Activité physique eN Education Thérapeutique** : cet outil a été acquis dans le cadre d'une réflexion portée par l'APA afin de développer un projet « *Education et Promotion de l'activité physiques et santé* ». Cet outil est destiné à encourager la reprise ou le début d'une activité physique adaptée chez les patients, en fournissant des ressources et des activités structurées.

Le projet a pour objectif de promouvoir et d'encourager la pratique d'activités physiques auprès des patients de l'EPSM 71 quelle que soit leur pathologie. La mallette comprend un large éventail de matériels pédagogiques et ludiques pour faciliter l'apprentissage et l'engagement des patients.

La mallette contient :

- 1 livret de l'utilisateur contenant 18 fiches pouvant être réalisées (soit 18 séances),
- 11 jeux de cartes,
- 4 feutres effaçables,
- 1 photo-expression,
- 1 dé et 6 pions,
- 1 plateau de jeu grand format,
- 1 plateau de jeu moyen format,
- 1 clé USB avec des supports d'activités (vidéos, diaporamas, ressources pour les intervenants).

Un essai de cet outil a été réalisé avec succès auprès d'un groupe de patients d'Emeraude, 4 séances avec l'outil PLANETE (1 séance par semaine) prévoyant une mise en œuvre plus large en 2024.

Ces initiatives montrent un engagement fort du service de kinésithérapie à promouvoir l'activité physique et à diversifier les méthodes de prise en charge des patients. L'acquisition de nouveaux matériels et le développement du projet PLANETE sont des étapes clés pour encourager la pratique d'activités physiques adaptées et améliorer le bien-être des patients.



LES PROFESSIONNELS



Les conditions d'accueil des professionnels

Journée des nouveaux arrivants

La journée d'accueil des nouveaux arrivants a réuni le 12 septembre 2023 une soixantaine de professionnels qui ont rejoint l'établissement entre mars 2022 et juillet 2023. On pouvait notamment compter parmi eux 12 aides-soignants, 11 infirmiers, 5 psychologues, 6 agents techniques pour les services de Cuisine ou Blanchisserie et 11 collaborateurs rattachés à l'EHPAD ou la MAS. Après ouverture de la journée par le Directeur et la Présidente de CME, les équipes de la Direction des Ressources Humaines et Affaires Médicales, organisatrices de cette journée, ont reçu les participants puis les ont guidés à travers un riche parcours de visites : la MAS, l'atelier bois, le centre de documentation, la cuisine centrale, les magasins généraux, la blanchisserie et la lingerie. Des stands de partenaires (mutuelle, amicale du personnel...) étaient également installés au Cours 2 pour informer et répondre aux questions des nouvelles recrues.



Tutorat des nouveaux professionnels

Dans le cadre de la fidélisation et la consolidation des savoirs infirmiers, la Direction des Soins souhaite mettre en place un dispositif de tutorat des nouveaux professionnels infirmiers en psychiatrie. Ce dispositif, reconnu pour son efficacité par le passé, vise à fidéliser et à consolider les savoirs infirmiers, un aspect crucial dans un domaine aussi spécialisé que la psychiatrie. La reprise de ce projet montre une prise de conscience de l'importance de soutenir les professionnels de santé dès les premiers stades de leur carrière, en particulier dans un environnement aussi exigeant que celui de la psychiatrie.

La CSIRMT (Commission des Soins Infirmiers de Rééducation et Médico-Techniques) a été missionnée pour travailler sur ce projet et pour écrire le projet. La constitution d'un groupe de travail dédié, composé de cadres de santé, d'infirmiers diplômés d'Etat et d'infirmiers en pratique avancée, est une démarche stratégique pour garantir que le dispositif de tutorat soit bien adapté aux besoins réels des nouveaux professionnels et qu'il bénéficie de l'expertise de praticiens expérimentés.



Ce groupe a élaboré le cahier des charges des attendus de ce tutorat en explicitant les rôles et missions des tuteurs, l'organisation envisagée pour la mise en place du tutorat. Une formation « Tuteur de nouveaux professionnels » a été inscrite au plan de formation continue. L'objectif de mettre en place effectivement ce dispositif de tutorat pour la fin de l'année 2024 donne au projet un horizon clair et permettra de mesurer les progrès réalisés. Cette initiative est prometteuse pour améliorer la qualité des soins en psychiatrie en renforçant les compétences des infirmiers dès le début de leur carrière, tout en favorisant leur intégration et leur épanouissement professionnel. Elle témoigne de l'engagement de la Direction des soins à investir dans le développement professionnel continu de son personnel, reconnaissant ainsi l'importance cruciale des ressources humaines dans la prestation de soins de santé mentale de qualité.

Réfection des logements

Afin d'accueillir de nos nouveaux professionnels de l'établissement dans de meilleures conditions, les services techniques de l'EPSM 71 ont entrepris en 2023 différents travaux dans les logements. Ainsi, trois appartements de type 2 et trois studios ont intégralement été rénovés. L'ensemble des logements du bâtiment XC est neuf. La rénovation du bâtiment XD sera quant à elle terminée en 2024.

Une organisation de prise en soins qui évolue

Implantation des IPA

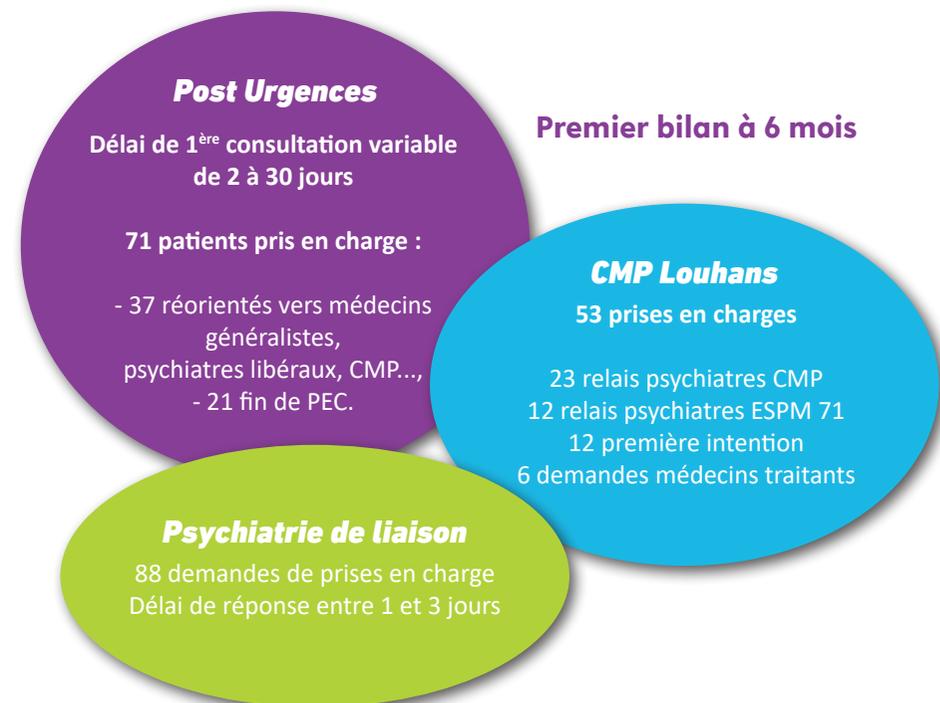
Après deux années de formation, nous avons la prise de poste en septembre de deux infirmières en pratiques avancées avec une mention en psychiatrie et santé mentale. Cette avancée marque une étape significative dans l'amélioration de notre offre de soins et dans notre capacité à répondre aux besoins complexes de nos patients dans le domaine de la santé mentale.

Une IPA implantée au CH William MOREY de Chalon-sur-Saône. Ses missions se déclinent en deux axes principaux :

- Mise en place d'un dispositif de consultations post urgence pour des patients hospitalisés au SAU ou à l'UHCD :
 - nécessitant un suivi dans l'attente d'un relai auprès d'une structure adaptée pour la poursuite de la PEC psychiatrique ou d'un relai auprès d'un professionnel (psychiatre libéral, médecin généraliste, structures médico-sociales...),
 - nécessitant un suivi à court terme pour consolidation après consultation ponctuelle aux urgences.
- Etayage de la psychiatrie de liaison dans les services de soins du CHWM :
 - primo évaluation pour les patients pour lesquels une évaluation est demandée,
 - suivi à court terme pour consolidation et réévaluation.

Une IPA implantée sur le CMP de Louhans. Elle contribue à renforcer le suivi et la coordination des soins psychiatriques au sein du territoire. Ses principales missions incluent :

- relais de prises en charge médicales pour les patients stabilisés,
- primo évaluation clinique des patients adressés par les médecins généralistes, les relais post urgences, les relais de soins psychiatriques,
- coordination avec les acteurs de santé du territoire.



IPA en pédopsychiatrie

L'analyse de l'activité 2023 pour l'infirmière en pratique avancée (IPA) en psychiatrie et santé mentale révèle une contribution significative à l'amélioration de l'offre de soins au sein du territoire. Avec une file active de 64 patients et 283 actes réalisés, l'impact de l'intervention de l'IPA est notable.

À travers le développement du réseau partenarial (conventions avec maison ou centre de santé, collaboration avec des médecins et infirmiers scolaires, personnels socio-éducatif, travailleurs sociaux...), le bilan d'activité 2023 de l'IPA se révèle très positif. Il montre la nécessité de poursuivre et développer les interventions IPA au sein du territoire.

Les connaissances élargies de l'IPA par rapport à la formation socle apportent une réelle plus-value au sein des dispositifs tant dans la coordination des parcours complexes qu'au niveau du soutien apporté aux équipes dans la compréhension de la clinique de l'enfant.

Les connaissances et compétences élargies de l'IPA apportent une valeur ajoutée significative, tant au niveau de la prise en charge des patients qu'au soutien des équipes soignantes. Il est donc crucial de poursuivre et de développer ces interventions pour continuer à améliorer la qualité des soins en psychiatrie et santé mentale. L'implantation de ces IPA illustre notre engagement envers l'amélioration continue de la qualité des soins et l'accessibilité des services psychiatriques pour nos patients.



Unité Bécarre : améliorer le bien-être des membres de l'équipe et la qualité des soins

Afin d'améliorer le bien-être des membres de l'équipe et la qualité des soins prodigués, des axes de travail et des rencontres ont été effectués au cours de cette année 2023.

Formation « Les soins au long cours chez les patients souffrant de pathologies dites archaïques en psychiatrie » : Cette formation propre à Bécarre a été proposée par la direction en fonction des besoins de l'équipe pour prendre en charge au mieux nos patients. Elle s'inscrit avec la réécriture du projet de service en 2022. Cette formation d'une durée de 5 jours a débuté en décembre 2022. 11 personnes de l'équipe pluridisciplinaire ont participé à la première session sur 2022/2023. Le reste de l'équipe soignante sera formée sur une session de 5 jours entre décembre 2023 et mars 2024.

Groupe de travail en lien avec la loi Isolement et Contention : Lors du deuxième semestre 2023, le service a connu des difficultés lors de l'augmentation de l'ouverture des temps de chambre pour certains patients. Afin de réfléchir à cette thématique, un groupe de travail a été constitué, se concentrant sur les contrats en espace d'isolement. Ce groupe a mobilisé une grande partie de l'équipe pluriprofessionnelle, incluant des agents de nuit et une psychologue extérieure à l'unité.

Cinq réunions ont eu lieu au 1^{er} semestre 2023 et la réunion de restitution s'est tenue le 28 juin 2023. Avant le groupe de travail, 62.5% des patients accueillis sur Bécarre avaient des temps de chambre fermée. Au 1^{er} juin, 41.6% des patients ont des temps de chambre fermée. Si on ôte les 2 patients fermés pour leur sécurité ainsi que les 2 autres pour lesquels nous en sommes en cours d'ouverture progressive, nous arrivons à 25% de temps de chambre fermée (soit 6 patients).

Nous pouvons noter que depuis plusieurs mois, les espaces d'isolement sont moins utilisés pour les patients de l'unité et servent essentiellement à des entrées, mutations ou entrées directes. Bécarre est actuellement dotée de 2 espaces d'isolement. L'une d'entre-elles, comme évoqué lors de l'écriture du projet de l'unité, pourrait être transformée en salon d'apaisement.

De plus, une salle Snoezelen est à notre disposition dans l'enceinte de la MHPP et deux agents de l'équipe sont actuellement en attente d'être formés. Par ailleurs, afin de favoriser les repères sécurisants pour les patients et de leur offrir une stabilité quant à la présence soignante, il est envisagé de créer un support pour visualiser les agents en poste de jour (cadre – ME – psychologue – ergothérapeute).

Enfin, l'arrivée à ½ temps du Dr Grossemey à partir d'octobre a permis à l'équipe de reprendre ses marques, de retrouver du sens dans les prises en charge.

Le groupe de travail en lien avec la loi isolement et contention a permis de réduire significativement les temps de chambre fermée pour les patients de l'unité Bécarre. Les initiatives prises ont contribué à une meilleure prise en charge.

Activité thérapeutique : Groupe Emotions : Animée par une IDE et l'ergothérapeute : Cette activité a été créée en 2023 en lien avec la formation sur les pathologies archaïques. En effet, reconnaître ses émotions peut être difficile pour les patients que nous accueillons. Pour cette raison, par le biais de médias tels que les livres ou les vidéos, les soignants travaillent avec les patients sur leurs ressentis. En 2023, 13 séances ont eu lieu pour une file active de 6 patients. Les 13 séances organisées

ont eu un impact positif sur les 6 patients participants, contribuant à leur mieux-être émotionnel et à une meilleure communication au sein du groupe. Le « Groupe Emotions » a été une initiative précieuse, offrant aux patients des outils et des techniques pour mieux comprendre et exprimer leurs émotions.



Dématérialisation du dossier patient faisant l'objet de soins sans consentement



La dématérialisation du dossier patient en soins sans consentement représente une avancée significative dans la gestion des dossiers médicaux et la régulation des soins psychiatriques.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, cette initiative a permis une transition complète vers un système entièrement numérique, facilitant ainsi l'accès et le contrôle des dossiers par les autorités compétentes. Cette transition vers le numérique a marqué un tournant dans la gestion des dossiers offrant une meilleure accessibilité et sécurité des données.

La dématérialisation a également englobé le registre de la loi, essentiel pour le suivi et le contrôle des soins sans consentement. La numérisation de ce registre a été validée par toutes les autorités de contrôle (Préfet, Juge des libertés et de la détention, Procureur et Commission départementale de soins psychiatriques (CDSP), qui ont souligné sa bonne ergonomie et facilité d'utilisation.

Au cours de l'année 2023, un total de 11 834 documents ont été numérisés et ajoutés au registre dématérialisé, démontrant l'ampleur et l'efficacité de la mise en œuvre de ce système.

La Commission Départementale des Soins Psychiatriques, qui se réunit quatre fois par an, bénéficie désormais d'un accès complet aux dossiers dématérialisés. Cette capacité à consulter les dossiers numériques facilite grandement leur travail de supervision et d'évaluation des soins psychiatriques sans consentement.

La musicothérapie à l'honneur



On peut écouter n'importe quoi, l'important, c'est le ressenti.

Comment évaluer l'impact sur le patient ?

Il n'y a pas de grille préétablie. À chacun la sienne. J'ai créé la mienne. On ne voit pas vraiment d'évolution en une ou deux séances. Il peut y avoir un soulagement immédiat. Si la personne a évacué énormément d'émotions, par exemple.

Comment votre outil d'analyse fonctionne-t-il ?

C'est une grille d'évaluation axée autour d'un aspect cognitif : le patient peut-il se souvenir du jour et de l'heure de l'activité ? Est-il capable de relier des éléments de sa biographie ? Peut-il rester concentré le temps de la séance ? Se repère-t-il dans la salle ? Ensuite, c'est une grille d'évaluation par support. Une observation pour l'improvisation musicale, une pour l'écoute. L'idée est d'évaluer le contenu du discours du patient : par exemple, aborde-t-il l'imaginaire ou le ressenti ? Certains font de l'analyse musicale : quel instrument a-t-il reconnu ? Qui est le compositeur ? C'est un moyen de mettre ses émotions à distance, de se protéger. Ce qui peut être intéressant, c'est de voir si le patient, au bout de quelques semaines, est capable de quitter cet aspect technique pour se recentrer sur lui. Certains patients, par leur pathologie, ne sont pas capables de mener cette introspection, auquel cas, on utilise alors les séances d'écoute musicale pour le plaisir et la détente.

Et la musicothérapie active ?

On travaille avec des instruments, le corps, la voix. J'utilise beaucoup d'instruments intuitifs, accessibles qui ne mettent pas en difficulté. Des percussions africaines, le handpan, etc. Pour donner l'envie de jouer. Les timbres de soi et la confiance en sont renforcés. On prend plaisir à se sentir capable de jouer, d'improviser, d'aller à la rencontre des autres à travers les rythmes. Cela fait naître une énergie

PRISE EN CHARGE

de groupe. Avec les percussions, on peut faire passer différentes émotions et ressentis. On se défoule, on décharge de la colère, de la frustration, de l'angoisse. C'est une pratique dynamique qui pousse à atténuer l'apathie, le corps est en mouvement. Les patients sortent souvent d'une séance la tête violée, remplis d'énergie. Mais ils choisissent leur support, je n'impose rien. Il arrive fréquemment que je reçoive des patients musiciens qui prennent énormément de plaisir à jouer à nouveau de leur instrument pendant leur hospitalisation. En revanche, je précise bien qu'il ne s'agit pas d'un cours, mais d'exploration, avec des temps d'échange qui rythment les séances : que ressent-il ? Comment se sent-il ? La musicothérapie peut donner à certains l'envie de continuer la musique à l'extérieur.

Comment avez-vous vu évoluer la pratique ?

En musicothérapie active, les ateliers rap se développent : c'est un genre très prisé des jeunes patients. Je monte des ateliers au cours desquels on fait du beatmaking**, les patients composent leur instrumental, sur ordinateur, ils écrivent leurs textes, ils mettent sur papier leur histoire, leurs problèmes liés à la drogue, au trafic, les relations avec leur famille, l'entrée dans la maladie, l'hospitalisation, l'acceptation, le déni, etc. On enregistre et ils repartent avec leur composition ! Les participants parlent d'un véritable exutoire pour sortir des mots qui ne viennent pas autrement.

Comment partager votre expérience ?

La musique n'est pas réservée aux musicothérapeutes, un soignant peut tout à fait mettre en place un atelier musique. Depuis cette année, je propose une formation de trois jours aux soignants : « Animer un atelier musique en institution de soins ». Cela permet de les former à l'utilisation de la musique auprès des patients. Par ailleurs, de nombreuses infirmières stagiaires accompagnent les patients en atelier ou viennent passer une journée en musicothérapie pour découvrir le métier. Il y a un véritable intérêt des jeunes pour cet exercice.

* Soins utilisant le chien comme médiateur.

** Le handpan est un instrument de musique qui captive l'auditeur par une forte attraction hypnotique et dont le timbre est unique.

*** Création de pistes musicales et rythmiques appelées Beats, le beatmaking est très présent dans le hip-hop et le rap actuel.

La revue spécialisée « L'Infirmière » a publié cet article dans son n°34-35 de juillet-août 2023. L'intégralité de ces quatre pages est disponible au Centre de Documentation de l'EPSM 71.

Organisation d'une demi-journée du pôle PSA

Tous les professionnels du pôle se sont réunis sur site à l'auditorium le 9 juin 2023. Après une ouverture par le trio de pôle, Mme Claire FAVRE, psychologue clinicienne au DSP USMP de Varennes-le-Grand, a animé une conférence sur le thème des violences intrafamiliales. Au travers d'apports théoriques et de projections de films, cette demi-journée a permis d'appréhender les fonctionnements psychiques dans le cadre des violences conjugales, de comprendre le cycle de la violence, sa mise en place et les mécanismes d'allers-retours entre les auteurs et les victimes. Tout cela dans le but que les professionnels puissent adapter au mieux leurs prises en charge et leurs interventions de plus en plus nombreuses aussi bien auprès des auteurs que des victimes.

Cette demi-journée a été une opportunité précieuse pour les professionnels du pôle de se former et de réfléchir ensemble aux meilleures pratiques d'intervention dans le cadre des violences intrafamiliales. L'approche multidimensionnelle adoptée par Mme FAVRE, alliant théorie et cas pratiques, a permis une compréhension approfondie des enjeux liés à ces violences.

Les connaissances acquises lors de cette conférence sont essentielles pour améliorer l'efficacité des prises en charge et soutenir de manière optimale à la fois les victimes et les auteurs de violences intrafamiliales.



Création d'un livret de présentation des unités du pôle PSA



Ce livret a été créé à destination des usagers mais aussi et principalement des partenaires, pour communiquer de manière plus efficiente sur les différents dispositifs présents sur les territoires. La création de ce livret de présentation est une étape importante vers une meilleure communication et une collaboration renforcée avec nos usagers et partenaires.

En mettant en avant les dispositifs du pôle et en fournissant des informations essentielles de manière accessible, nous espérons non seulement améliorer la visibilité de nos services, mais aussi faciliter l'accès aux soins pour ceux qui en ont besoin.

Ce document s'inscrit dans notre engagement continu à soutenir la santé et le bien-être des personnes à travers une approche collaborative et intégrée.

La qualité, l'affaire de tous

Prix Qualité

Pour sa première édition, l'EPSM 71 a initié le prix qualité, afin de valoriser l'engagement de l'ensemble des professionnels de l'établissement dans la mise en œuvre de démarches innovantes en matière de la qualité et de la sécurité. Cette première édition, sous le thème « Soigner l'accueil : un levier pour impliquer et/ou intégrer », a vu la participation de 8 candidatures. Même si tous les projets présentaient un intérêt certain, trois d'entre eux ont été particulièrement distingués.

Les projets récompensés en 2023 concernent :

- la création et mise en œuvre d'un affichage digital dans les salles d'attente des CMP,
- la réalisation d'un guide de poche par l'Équipe Opérationnelle d'Hygiène à destination des nouveaux arrivants,
- un processus de géolocalisation interne afin de faciliter les déplacements, aide à la fois destinée aux patients pour l'accès aux soins mais aussi aux nouveaux arrivants dans le cadre de leur intégration.

Les autres projets déposés étaient :

- l'installation d'une borne interactive à la MAS,
- la création d'un jardin thérapeutique à l'entrée du CATTP de Montchanin,
- la réalisation d'une fresque sur la citerne bois de l'atelier Oasis,
- la création d'abords verdoyants au CATTP le Cap pour « penser et panser l'accueil avant l'accueil »,
- la création et mise en œuvre d'une nouvelle procédure d'accueil pour les nouveaux arrivants.



Le prix Qualité 2023 a été une initiative réussie, mettant en lumière l'engagement des professionnels de l'établissement dans la mise en œuvre de démarches innovantes. Les projets récompensés et ceux déposés montrent une volonté collective d'améliorer l'accueil, l'intégration et la qualité des soins prodigués. Félicitations à tous les participants pour leur contribution précieuse.

Quicks audits

Des audits sont réalisés à périodicité régulière par les unités de soins, le calcul des résultats et leur restitution sont effectués par le service Qualité et Gestion des risques. Dans l'objectif d'optimiser et de suivre les scores des indicateurs nationaux pour la qualité et sécurité des soins, le service qualité et gestion des risques a initié la pratique des quicks audits sur les dossiers patients. Les audits sont réalisés à périodicité régulière par les unités de soins, le calcul des résultats et leur restitution sont effectués par le service Qualité et Gestion des risques. La pratique des quick audits initiée par le service Qualité et Gestion des risques représente une démarche proactive pour optimiser la qualité et la sécurité des soins. Cette pratique permet d'assurer un suivi rigoureux des indicateurs nationaux et d'encourager une amélioration continue des pratiques au sein des unités de soins.

DEI - Déclarations d'Événements Indésirables

Les formulaires de déclarations d'évènements indésirables ont été revus tant sur leur forme que sur leur contenu.

Pour ce qui est de la forme, l'intégration des quatre formulaires disponibles sur le logiciel BlueMedi en un seul a permis d'éviter les nombreuses manipulations et le dérangement du service déclarant en cas d'erreur. Ils ont été simplifiés pour la partie évènements indésirables dans leur contenu.

Quant aux déclarations concernant les actes de violence, elles ont été repensées dans le but de permettre une analyse quantitative déjà existante et d'introduire une analyse qualitative. Les DAV deviennent les déclarations de Situations d'agitation, agressivité, violence, Sensibilisation des services à l'utilisation des FEI, 16 services ont été rencontrés.

La révision des formulaires de DEI et des actes de violence représente une avancée significative pour l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins. En simplifiant les formulaires et en introduisant des analyses qualitatives, ces changements visent à rendre le processus de déclaration plus efficace et à fournir des données plus riches pour une meilleure gestion des incidents. La sensibilisation des services est essentielle pour assurer une adoption réussie de ces nouvelles pratiques.



BlueMédi : améliorations et développement du logiciel

Le logiciel BlueMedi a été mis à jour pour inclure plusieurs nouvelles fonctionnalités et améliorations visant à optimiser son utilisation et à mieux répondre aux besoins des utilisateurs :

- Construction de la nouvelle page d'accueil,
- Intégration du rapport d'astreinte administrative,
- Construction du registre des Usagers,
- Construction et paramétrage du nouveau formulaire de FEI.

Les améliorations apportées au logiciel BlueMedi représentent des avancées significatives pour l'optimisation de la gestion des soins. Elles visent à rendre le logiciel plus convivial, à centraliser les informations importantes et à faciliter les déclarations, contribuant ainsi à une meilleure qualité des soins et à une gestion plus efficace des évènements indésirables.

La sécurité des patients

Équipe Opérationnelle d'Hygiène Hospitalière

Mois de Mai : Hygiène des mains :

- Concours inter services et inter UISAM avec patients,
- Intervention dans les unités de soins et au self des professionnels,
- Expériences sur géloses,
- Intervention CATTM Montchanin,
- Gazette de l'Hygiène des mains,
- Dépliants pour patients,
- Affiche « 5 moments du quotidien pour une bonne hygiène des mains ».

Groupe de travail « Guide du Bionettoyage » : mise en place du groupe de travail avec des ASH et cadres volontaires de l'intra hospitalier pour commencer. Quatre réunions ont eu lieu.

Formation hygiène : 263 professionnels formés.

Formations des correspondants en Hygiène : formation des correspondants en hygiène sur les nouveaux protocoles validés lors du CLIN, sur les précautions standard et complémentaires. Les quatre sessions de formation organisées en 2023 ont permis de former 40 participants, contribuant ainsi à l'amélioration des compétences et à la sensibilisation aux nouvelles pratiques. La formation des correspondants en hygiène constitue un pilier essentiel dans la mise en œuvre des protocoles d'hygiène au sein de notre établissement. Ces formations sont axées sur les nouveaux protocoles validés lors des sessions du Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN), ainsi que sur les précautions standard et complémentaires à adopter.



Formations du nouvel arrivant : la formation des nouveaux arrivants de janvier à avril 2023 a permis de former 15 agents incluant des ASH, des IDE, des AS/AMP sur une durée totale de 25 heures.

Prévention : En 2023, des efforts significatifs ont été déployés pour améliorer et maintenir les protocoles d'hygiène. Ces efforts incluent la création de 21 nouveaux protocoles et la révision de 11 protocoles existants pour garantir une conformité continue aux normes de santé et de sécurité.

Vaccination contre la grippe : la campagne de vaccination contre la grippe est une initiative cruciale pour la protection de la santé des patients, des résidents et du personnel. En 2023, des mesures innovantes et des stratégies de communication ont été mises en œuvre pour maximiser la couverture vaccinale et sensibiliser à l'importance de la vaccination. Le Comité de Pilotage sur la grippe au sein du GHT Bourgogne Bresse Morvan a joué un rôle clé dans la conception et le lancement de la campagne.

Les actions suivantes ont été réalisées :

- Des affiches informatives et incitatives ont été conçues pour promouvoir la vaccination contre la grippe ; elles ont été placées dans des lieux stratégiques de l'établissement pour atteindre le maximum de personnel et de visiteurs.
- Ecocup : des gobelets réutilisables ont été distribués comme moyen de sensibilisation innovant portant des messages encourageant la vaccination.
- Durant la semaine de la sécurité du patient, un escape game a été organisé pour aborder de manière ludique et éducative la question de l'hésitation vaccinale. Ce jeu d'évasion a permis de discuter des mythes et des faits entourant la vaccination dans un environnement interactif.
- Des plages horaires spécifiques ont été aménagées à la médecine du travail pour faciliter l'accès à la vaccination pour tout le personnel. Cette mesure vise à encourager une participation maximale en offrant des créneaux flexibles adaptés aux différents emplois du temps.

La campagne de vaccination contre la grippe de cette année a été marquée par des initiatives créatives et une organisation rigoureuse visant à augmenter la couverture vaccinale au sein de l'établissement. A travers la combinaison d'action de sensibilisation, d'innovations ludiques et d'une logistique efficace, l'établissement s'engage à protéger la santé de sa communauté contre la grippe tout en luttant contre l'hésitation vaccinale.

Pharmacie

Au cours de l'année 2023, 32 audits ont été effectués de janvier à décembre pour les unités intra-hospitalières. Ces audits, réalisés par les préparateurs en pharmacie, ont porté sur la vérification de divers aspects liés aux armoires à pharmacie, aux dispositifs médicaux stériles et aux chariots à médicament. Les recommandations issues des audits sont mises en œuvre pour améliorer encore la conformité et la sécurité des stocks de médicaments. Un suivi régulier sera assuré pour vérifier la mise en œuvre des recommandations.



Nos professionnels, un réseau d'experts

CREPP - Centre de Ressources et d'Expertise en PsychoPharmacologie

Expertise

Entre 2021 et 2023, le CREPP a connu une augmentation significative de 125% du nombre d'avis, passant de 360 à 810. Le délai de réponse reste toujours satisfaisant avec une majorité des réponses fournies dès le jour même soulignant l'efficacité et la réactivité du service.

	2021	2022	2023
Nombre d'avis	360	424	810
Délai de réponse (jours)			
- à J0	324 soit 90 %	377 soit 89 %	765 soit 94 %
- à J+1	29 soit 8 %	34 soit 8 %	32 soit 4 %
- > à J+1	7 soit 2 %	13 soit 3 %	13 soit 2 %

Patients

L'année 2023 a marqué une diversification des populations concernées par les avis, avec une attention particulière portée aux personnes âgées, dont les consultations ont plus que doublé, passant de 10,6% à 52,2% des avis. Les demandes concernant des femmes enceintes et des enfants/adolescents ont également augmenté, reflétant une prise en charge plus large et inclusive.

Population	2021 360 avis pour 378 patients N = 378	2022 424 avis pour 424 patients N = 424	2023 810 avis pour 810 patients N = 810
Adultes	254 soit 67 %	229 soit 54 %	159 soit 20 %
Enfants / Adolescents	76 soit 20 %	78 soit 18 %	165 soit 20 %
Personnes âgées (> 65 ans)	40 soit 11 %	108 soit 25.5 %	423 soit 52 %
Femmes enceintes	6 soit 1.5 %	6 soit 1.5 %	55 soit 7 %
Femmes allaitantes	2 soit 0.5 %	-	3 soit 0.4 %
Toute population	-	3 soit 1 %	5 soit 0.6 %



Caractéristiques des demandeurs : l'année 2023 a vu une sollicitation accrue de la part des médecins généralistes avec 16% en 2021, 23% en 2022 et actuellement environ 26% et une diversification des spécialités des professionnels demandeurs.

La proportion de demandeurs extérieurs à l'EPSM 71 a également augmenté ce qui témoigne d'une reconnaissance et d'une utilisation élargies des services du CREPP. En 2021, seulement 27% des professionnels qui nous sollicitaient étaient extérieurs à l'établissement. Cette proportion a augmenté considérablement en 2022 (41%) et continue à croître en 2023 (56%) Cela s'explique en partie par l'importante promotion du CREPP réalisée durant l'année 2022 notamment auprès des médecins généralistes rattachés aux EHPAD et de la coopération avec les centres de santé territoriaux.

Thématiques des expertises : début 2023, une initiative significative de réévaluation des traitements a été lancée ciblant principalement les structures médico-sociales telles que les EHPAD et les MAS. Cette démarche s'inscrit dans une continuité des préoccupations majeures des années précédentes, notamment en ce qui concerne les effets indésirables et la prise en charge médicamenteuse. Pour gérer les effets indésirables, une collaboration étroite avec le Centre Régional de Pharmacovigilance (CRPV) est maintenue reflétant l'engagement envers la sécurité des patients et l'amélioration continue des pratiques médicamenteuses.

Une visioconférence dédiée au CBD

L'unité de consultation en addictologie a eu le plaisir d'organiser une visio-conférence animée par le Dr Nicolas BONNET, Pharmacien spécialiste en Santé Publique et en Addictologie et Directeur du RESPADD (Réseau des établissements de santé pour la prévention des addictions) sur le thème du CBD et des cannabinoïdes. Cette évènement a regroupé 180 participants de l'EPSM 71. Cette visio-conférence a eu lieu le vendredi 17 mars 2023 de 10H30 à 12H à l'auditorium. La visioconférence a réussi à attirer un large public, avec pas moins de 180 participants, signe de l'intérêt grandissant pour le CBD et ses implications potentielles dans le traitement et la gestion des addictions. L'intervention du Docteur BONNET a également permis d'aborder des questions cruciales sur la régulation, les défis et les perspectives d'avenir du CBD dans le cadre de la santé publique et de l'addictologie. Les participants ont eu l'opportunité d'engager un dialogue constructif, posant des questions et partageant leurs expériences ou préoccupations concernant l'utilisation du CBD dans leur pratique professionnelle. La participation de 180 personnes indique un engagement significatif de la communauté médicale et professionnelle à se tenir informée des dernières recherches et discussions dans le domaine. Cet évènement a été largement salué par son succès, captivant un vaste public et recevant des retours positifs des professionnels de santé présents.



Formations / Informations : Au cours des trois dernières années, un effort considérable a été déployé pour renforcer les compétences et les connaissances des professionnels de santé dans le domaine des traitements psychotropes : 34 sessions de formation/informations ont été organisées en 2023, dénotant une augmentation significative.

Les 34 sessions de formations/informations ont couvert un large éventail de sujets, tous axés sur les psychotropes et leur gestion dans des contextes cliniques variés. Parmi les thèmes abordés, on trouve : « Prescrire les psychotropes », « agitation et démence chez le sujet âgé », « suivi des patients sous psychotropes », « prise en charge de l'anxiété », « syndrome métabolique », « les psychotropes chez l'enfant », « les psychotropes chez le sujet âgé », etc.). Les formations/informations ont ciblé un large éventail de professionnels de santé, soulignant l'importance d'une compréhension multidisciplinaire des psychotropes. Parmi les participants, on trouvait les infirmiers, aides-soignants, cadres de santé, psychiatres, pharmaciens, médecins généralistes, pédiatres, internes ...

Un projet ambitieux visant à étendre et à adapter les activités du Centre de Ressources et d'Évaluation des Pratiques Professionnelles (CREPP) à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté a été élaboré. Ainsi, l'année 2023 a été marquée par des avancées significatives dans les efforts de régionalisation, de coopération et de recherche du CREPP, avec des projets prometteurs pour 2024. Ces initiatives reflètent un engagement continu envers l'amélioration des pratiques professionnelles dans le domaine de la santé, au bénéfice des professionnels et des patients.

Le dispositif Vigilans, créé en 2015 dans les Hauts-de-France, a pour objectif général de contribuer à faire baisser le nombre de suicides et le nombre de récives de tentatives de suicide. Ce dispositif consiste en un système de recontact et d'alerte en organisant autour de la personne ayant fait une tentative de suicide un réseau de professionnels de santé qui garderont le contact avec elle. En février 2024, Vigilans est déployé dans 17 régions dont 4 régions d'Outre-mer et dans 99 départements.

VigilanS constitue un véritable outil de suivi qui procède en trois étapes :

- à sa sortie de l'hôpital, le patient reçoit la carte avec le numéro de téléphone de Vigilans, qu'il peut contacter à tout instant afin de maintenir le dialogue,
- si la personne a déjà fait plus d'une tentative de suicide, les vigilanseurs la contactent par téléphone entre dix et vingt jours après sa sortie de l'hôpital pour s'informer de son état de santé. S'il ne répond pas, le médecin traitant et le psychiatre sont contactés. Quant au patient, il reçoit une carte postale personnalisée ou un SMS tous les mois durant quatre mois,
- au bout de 6 mois, toutes ces personnes sont rappelées pour une évaluation téléphonique détaillée de leur situation et de leur état de santé mentale. À la suite de cette évaluation, la veille est soit reconduite, soit terminée car jugée superflue.

L'évaluation 2023 de Santé Publique France montre que le risque de réitération suicidaire est réduit de près de 40% pour les patients inclus dans Vigilans comparativement à un groupe de patients non inclus dans ce dispositif.

Actions menées en 2023 :

- Participation au Retex inter-régional Vigilans Nord Grand Est à Dijon et au Retex National Vigilans au Ministère de la santé,
- Participation au GEPS à Lille « *Retex national* »,
- Participation à la présentation des formations « *Prévention suicide* » dans le cadre des jeudis de la santé organisées par le PETR Mâconnais sud Bourgogne (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural)
- Poursuite des formations effectuées à l'EPSM 71 et sur la région par les professionnels de l'équipe,
- Rencontre avec les partenaires : Urgences Macon, Centre de Santé Territorial du Creusot, Urgences/UHCD CHWM, unité Platinium de la Clinique Val Dracy, Centre de Santé Territorial d'Autun, Maison de santé pluridisciplinaire de Montchanin, Maison de santé de Tournus Rive de Saône, Urgences Hôtel Dieu Le Creusot, Jeudis de la santé à Charnay-Lès-Mâcon, Visio interplateforme organisée par LIVE Vinatier,
- E-TICSS : les professionnels de l'équipe Vigilans ont été formés à l'utilisation de e-TICSS. La reprise des données s'est finalisée fin septembre et la plateforme est d'ores et déjà utilisée par les vigilanseurs. Tout au long de l'année 2023, des liens avec le GRADeS ont été réalisés par visio et en présentiel dans le but de faire des propositions de développement de l'outil eTICSS : Nous avons pu faire un retour d'expérience auprès de la cellule Vigilans de Bretagne avec le Grades le 14/11/2023. Vigilans Saône-et-Loire est le premier dispositif à s'être engagé avec e-TICSS,
- Participation au théâtre/débat « *Du soleil derrière les nuages* » à Châtenoy le Royal dans le cadre des SISM 2023,
- Participation à la journée MSA Bourgogne « *Mal-être et suicide en agriculture* » à Autun.

En conclusion, ce dispositif illustre l'importance de la continuité des soins et du soutien après la sortie de l'hôpital pour les personnes ayant des pensées suicidaires ou ayant tenté de se suicider. En fournissant un suivi régulier et en maintenant un canal de communication ouvert, Vigilans joue un rôle crucial dans la réduction du risque de récive et dans le soutien à la santé mentale des patients.



Participation des professionnels du pôle PRISMe au congrès « Réhabilitation psychosociale » à Dijon

Le congrès de Réhabilitation Psychosociale qui s'est tenu à Dijon le 16 mai 2023 a été le fruit d'une préparation méticuleuse et d'un engagement profond de la part de tous les participants. Cinq réunions ont été organisées à partir du 22 mars 2023, permettant une planification efficace et une coordination entre les différents intervenants. Parallèlement aux réunions, un travail approfondi sur le contenu des interventions a été mené individuellement par chaque participant prévu pour prendre la parole lors du congrès. Une affiche a été préparée pour le congrès, choisissant le motif d'un puzzle pour symboliser l'alliance et l'accompagnement réalisés avec les patients. Ce puzzle était représenté avec une partie fixe et une autre en mouvement, illustrant la dynamique du parcours de réhabilitation avec des termes tels que la cité, le réseau, les partenaires, l'environnement social et la pair-aidance. Chaque discours a été soigneusement préparé par l'équipe médicale et paramédicale et par la pair-aidante Valérie, assurant une diversité de perspectives et une richesse dans le contenu présenté. Le parcours de réflexion et le cheminement de la pensée collective ont été mis en avant, reflétant la profondeur de l'engagement des participants envers la réhabilitation psychosociale. Toutes les unités fonctionnelles de la Réhabilitation de l'EPSM 71 ont été présentées, avec des flyers disponibles pour les participants, offrant une vue d'ensemble des ressources et des programmes disponibles.



Le congrès de Réhabilitation Psychosociale à Dijon a été un moment clé pour partager, échanger et mettre en lumière les efforts collectifs en matière de réhabilitation psychosociale. La préparation en amont, marquée par une collaboration étroite et un engagement de tous les intervenants, a permis de créer un événement riche et significatif, soulignant l'importance de la co-construction et de l'accompagnement personnalisé dans le parcours de réhabilitation des patients.

Une journée dédiée Précarité et Santé Mentale

Le 10 octobre 2023, l'IREPS (Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé) a organisé à Autun une journée « Précarité et Santé Mentale – Échange de pratiques et interconnaissance » à destination des professionnels et bénévoles travaillant auprès des publics en situation de précarité et des élus du territoire. Dans ce cadre, sept professionnelles de l'établissement ont dans un premier temps présenté les activités des CMP, de l'EMPP Équipe Mobile Psychiatrie Précarité et de Réseau Psy contribuant ainsi à la cartographie des dispositifs existants sur ce bassin géographique. Elles ont dans un second temps animé des ateliers d'échanges de pratiques autour des thèmes suivants : le parcours de l'enfant en pédopsychiatrie et le rôle de l'IPA, EMPP : étude d'un cas clinique, repérage des problématiques de santé mentale : outils et ressources (co-animation avec le DAC71). Un quatrième atelier concernait les compétences psychosociales et santé mentale positive. Les pôles PSA, PIJD et PACS étaient représentés pour cette journée qui a réuni une centaine de participants. L'organisation de cette journée souligne l'engagement continu en faveur de la santé mentale et de la lutte contre la précarité. Il s'agit d'un pas en avant vers une meilleure compréhension des enjeux de santé mentale sur le territoire et d'une mobilisation collective pour améliorer l'accès aux soins et le bien-être des personnes.



En favorisant le dialogue et la collaboration entre les différents acteurs, cet événement constitue une étape importante vers une meilleure prise en charge et un soutien accru pour ces populations vulnérables.

Importante collaboration avec le réseau VIF

La collaboration étroite avec le réseau VIF et la participation active à des initiatives de sensibilisation et de soutien reflètent notre engagement envers la protection des individus contre les violences et le renforcement des réseaux de soutien pour les victimes. En travaillant ensemble, nos CMP et le réseau VIF visent à créer un environnement plus sûr et plus accueillant pour toutes les personnes affectées par les violences intrafamiliales, en offrant des ressources, du soutien et de la sensibilisation pour prévenir ces violences et aider les victimes à se reconstruire.



Ces collaborations se sont déroulées dans tous les bassins du territoire :

- Collaboration du CMP Le Creusot à la journée de sensibilisation lors de la semaine de lutte contre les violences faites aux femmes,
- Multiples participations du CMP d'AUTUN à diverses actions de sensibilisation et de présentation du réseau (animation de groupes de paroles ...),
- Plusieurs rencontres avec le CMP de Chalon dans l'objectif d'intégrer le réseau en 2024 (convention en cours de SIGNATURES).

L'ETABLISSEMENT



De nouvelles orientations stratégiques

EPSM 71 : un nouveau nom pour valoriser toutes les missions exercées en Saône-et-Loire

À la construction de l'hôpital sur la commune de Sevrey, en 1970, le choix de le baptiser «Hôpital psychothérapeutique» puis « Centre Hospitalier Spécialisé de Sevrey » avait du sens. Mais, depuis plus de cinquante ans, les activités de l'établissement ont largement évolué et se sont développées sur l'ensemble de la Saône-et-Loire.

Ainsi, le changement de nom du CHS permet de valoriser sa dimension territoriale et la diversité de l'offre de soins qu'il propose à la population de son territoire. Grâce à cette nouvelle appellation « Etablissement Public de Santé Mentale de Saône-et-Loire », les habitants de la Saône-et-Loire peuvent bien identifier notre spécialité qui couvre – au-delà de la psychiatrie – le champ de la santé mentale et du médico-social, que le qualificatif « Centre Hospitalier Spécialisé » ne représente pas.

En outre, ce nouveau nom joue un rôle crucial dans la démarche de déstigmatisation de la santé mentale et de la psychiatrie. En se détachant de l'ancienne appellation et de l'image asilaire souvent associée aux établissements de santé mentale, l'EPSM 71 aspire à modifier la perception publique de la psychiatrie, favorisant une vision plus inclusive et bienveillante des soins en santé mentale. Le site hospitalier de Sevrey regroupe les structures intrahospitalières et est une composante de l'EPSM 71.

La décision de renommer l'établissement en EPSM 71 est le fruit d'une réflexion collective, impliquant une large consultation et une volonté partagée de mieux représenter les missions et les valeurs de l'institution. Ce changement symbolise une étape importante dans l'évolution de l'établissement, marquant son adaptation aux besoins actuels de la population de Saône-et-Loire et affirmant son rôle central dans l'offre de soins en santé mentale et médico-sociale dans le département.

Un changement de nom qui implique un changement d'identité visuelle

Nous avons entrepris un changement significatif de notre identité visuelle, accompagnant le changement de nom de notre établissement. Ce processus a inclus la mise à jour de notre logo, un élément central de notre identité de marque.

Un processus démocratique a été adopté pour la sélection du nouveau logo. Trois propositions de logos ont été élaborées et soumises au vote de l'ensemble des professionnels. A l'issue du vote, un logo s'est nettement distingué, recueillant la majorité des voix avec 449 voix. Ce logo a donc été choisi pour représenter notre nouvelle identité visuelle à partir du 1^{er} janvier 2024.

Le nouveau logo marque à la fois une rupture et une continuité avec le passé. Il conserve le profil du visage, élément emblématique de l'ancien logo, en tant que clin d'œil à notre héritage.

En termes de design, le nouveau logo adopte un style moderne et dynamique. Il se distingue également par l'introduction de trois nouvelles couleurs, sélectionnées pour leur modernité et leur capacité à communiquer notre dynamisme et notre

ouverture. L'adoption du nouveau logo s'accompagne d'une nouvelle charte graphique.

Cette évolution de notre identité visuelle est une étape clé dans notre stratégie de communication. Elle symbolise notre capacité à évoluer tout en restant fidèles à nos valeurs fondamentales. Nous sommes convaincus que cette nouvelle identité visuelle nous aidera à renforcer notre visibilité et notre impact, tant au niveau local que départemental.



Un nouveau projet d'établissement pour la période 2024-2028

Le projet d'établissement pour la période 2024-2028 entre dans sa phase finale, marquant un jalon important dans le développement stratégique de notre établissement. Ce projet, élaboré selon une démarche participative, est le résultat d'un effort collectif remarquable, témoignant de l'engagement profond et de la collaboration de l'ensemble de la communauté hospitalière.

L'élaboration du projet d'établissement s'est appuyée sur une démarche participative, impliquant activement 308 professionnels. Cette approche a permis de garantir que le projet reflète fidèlement les besoins, les attentes et les expertises variées au sein de l'établissement. Le choix délibéré de ne pas recourir à un cabinet conseil externe souligne la confiance dans les compétences internes et la volonté de l'établissement de prendre en main son développement stratégique.

Le séminaire de lancement, organisé le 10 juin 2023, a marqué le coup d'envoi officiel du projet d'établissement. Cette rencontre a permis de rassembler de nombreux professionnels, de présenter le Modèle de Partenariat Humaniste en Santé (MPHS) comme fil conducteur, et de discuter des modalités de collaboration et de participation.

Afin de recueillir des données concrètes et des retours d'expériences variés, trois questionnaires distincts ont été envoyés aux professionnels, usagers et partenaires de l'établissement. Ces questionnaires ont été conçus pour évaluer les attentes et les besoins spécifiques de chaque groupe, ainsi que pour identifier les pistes d'amélioration. Les réponses collectées ont joué un rôle crucial dans l'affinement du projet et dans la définition des actions à mettre en œuvre.



Volet	Nombre de groupes	Nombre de reunions	Nombre de participants
Projet médico-soignant	8	61	150
Projet qualité	1	8	23
Projet psychologique	6	29	28
Projet social	6	10	25
Projet de gouvernance et	6	20	19
Projet de gestion	5	17	63
TOTAL	32	145	308

Initiée en 2023, l'élaboration du Projet d'Etablissement pour la période 2024-2028 est sur le point d'être finalisée. Ce projet s'articule autour de trois parties principales, déclinées en 90 fiches projet élaborées par différents groupes de travail et validées par le comité stratégique.

Porté par la devise "L'Humanisme, une valeur commune qui nous engage », notre projet s'inscrit dans la lignée du Modèle de Partenariat Humaniste en Santé (MPHS), cœur de nos ambitions. De surcroît, notre implication en faveur d'une responsabilité sociétale est un aspect fondamental de notre mission. Le projet d'établissement, désormais en phase d'édition finale, a été présenté et approuvé par toutes les instances concernées. Sa publication est imminente, assurant une diffusion complète auprès des professionnels et partenaires de l'établissement. Des actions de communication, tant internes qu'externes, sont prévues en 2024 pour accompagner la mise en œuvre de ce projet ambitieux.

Un plan d'action dédié à l'attractivité...

Stagiairisation des ressources non médicales

La Direction des Ressources Humaines a lancé une politique de stagiairisation accélérée pour les personnels infirmiers et aide-soignants visant à sécuriser leur parcours professionnel et reconnaître leur contribution essentielle à notre mission de soins. Conformément aux engagements du protocole d'accord Ségur, des postes ont été créés et des titularisations ont été effectuées renforçant ainsi les équipes. Des contrats d'heures supplémentaires ont été mis en place, offrant plus de flexibilité et reconnaissant l'engagement de nos agents.

La stagiairisation immédiate des infirmiers et aides-soignants sur postes permanents a été appliquée à tous les agents concernés ainsi qu'aux nouveaux candidats pour les postes vacants. Grâce à cette initiative, le nombre de contractuels permanents a significativement diminué, passant de 33 à 9 pour les infirmiers et de 16 à 5 pour les aides-soignants en un an. Il est à noter que certains agents ont préféré conserver leur statut de contractuel.

Depuis juillet 2023, deux infirmières en pratiques avancées ont rejoint les équipes du CMP de Louhans et des urgences de Chalon. Enfin, trois nouvelles IPA nous rejoindront en 2024, témoignant de notre engagement à intégrer des compétences avancées au sein de notre établissement.

Dynamisation des recrutements médicaux

Dans le cadre de notre engagement continu pour la qualité des soins, notre établissement a mis en place plusieurs stratégies visant à diversifier les filières de recrutement de nos ressources médicales. L'année 2023 a été marquée par des avancées significatives dans ce domaine, reflétant l'attractivité de notre établissement pour les professionnels de santé.

C'est ainsi que nous avons accueilli en 2023 : 4 nouveaux praticiens, 7 stagiaires associés, ainsi qu'une première un DFMS (Diplôme de Formation Médicale Spécialisée), venant compléter son parcours au sein de notre structure pour un an ; et 8 internes, principalement en pédopsychiatrie et médecine générale. Ces arrivées en nombre nous ont conduits à accélérer le plan de réhabilitation de nos logements. Ce sont 11 appartements qui ont été réhabilités en 2023.

Dans le même temps, 2 praticiens ont quitté l'établissement et un autre a demandé une disponibilité.

Communication

La Direction des Soins et les cadres de santé ont participé au salon de l'emploi à Paray-le-Monial en février 2023 organisé par la Mairie et la communauté de communes. Ils ont également pris part en mars et avril 2023 à différents forums employeurs initiés par les IFSI et IFAS (Chalon-sur-Saône, Mâcon, Montceau-les-Mines). Cette campagne de communication a permis de renforcer les liens avec les écoles. De plus, en collaboration avec les partenaires sociaux, une journée portes ouvertes s'est déroulée le 17 juin 2023 pour attirer de nouveaux professionnels.



... et une politique de promotion professionnelle dynamisée

Dans le but de favoriser la progression de carrière de ses professionnels, de valoriser leurs compétences et leur engagement, l'établissement a soutenu 8 nouveaux projets grâce au financement dédié à la promotion professionnelle.

En fin d'année 2023, l'établissement comptait 6 professionnels en formation d'infirmier qui lui permettront de faire face sur les trois années à venir aux difficultés de recrutement. De plus, 6 professionnels en formation d'infirmiers en pratique avancée qui contribueront à pallier le déficit de personnels médicaux sur le territoire et à accompagner les professionnels des unités dans leurs démarches cliniques.

Enfin, deux professionnels exerçant les missions de faisant fonction de cadre et une de faisant fonction d'aide-soignant ont vu leur engagement récompensé par leur entrée à l'école.

Une organisation interne en mouvement

La création d'une direction des Affaires Générales, de la Communication et de la Contractualisation

Une direction de la communication a été créée en février 2023. Celle-ci est composée de Mme CHAHBI Fatima, directrice de la communication et de Mme BALORIN Marion, chargée de la communication. Comme dans de nombreux établissements de santé, les moyens humains et matériels alloués à ce nouveau service ont pour ambition de réaliser plusieurs objectifs principaux :

- déstigmatiser la santé mentale,
- transformer l'image de l'établissement
- mettre en valeur les différentes actions de nos professionnels.

Désormais l'EPSM 71 s'engage dans une communication de qualité, tant en interne qu'en externe, utilisant divers moyens pour diffuser l'information. Les activités et les initiatives de ses professionnels sont valorisées à travers une multitude de canaux, incluant le réseau social, la lettre d'information interne, ainsi que les événements destinés aux partenaires, au grand public ou à la presse. Cette évolution marque un tournant dans la manière dont l'EPSM 71 communique sur ses missions, ses réussites et ses défis, en plaçant la communication au cœur de sa stratégie pour une meilleure visibilité et compréhension de ses actions dédiées à la santé mentale.

Une nouvelle organisation polaire

Au 22 avril 2023, une modification de l'organisation polaire a été mise en place pour optimiser notre réponse aux besoins de nos usagers tout en renforçant notre efficacité opérationnelle, se déclinant de la façon suivante :

- le pôle médico-social,
- le pôle PACS (Admission – Court Séjour),
- le pôle PRISMe (Réhabilitation Insertion Soins à Médiation),
- le pôle Coordination de la Politique des Soins et de la Qualité.

Des ajustements ont été opérés sur le périmètre des pôles pour donner davantage de visibilité à la direction des soins et rééquilibrer les activités entre les différents pôles. Cette réorganisation permet une gestion plus efficace et une meilleure répartition des ressources. Cela s'est traduit par la création d'un pôle de la coordination de la politique de soins et de la qualité, d'un deuxième pôle sur les hospitalisations complètes adultes en distinguant les admissions de courts séjours des prises en charge en resocialisation ou réhabilitation et aussi par la création d'un pôle médico-social qui regroupe notre EHPAD « les blés d'or », le PASA et la MAS Cassiopée. Par ailleurs le management des pôles a été renforcé par l'intégration d'un directeur référent pour chaque pôle. Cette mesure vise à fluidifier les relations entre les différents pôles d'activités et les pôles support, assurant une coordination optimale.



Scission du pôle PHARe en deux pôles

Admissions
Courts-Séjours

Chef de Pôle :
Dr Abdelaziz BADER, Psychiatre



**Cadre de pôle
soignant :**
Mme Aichouch MICHOT-
BOUTABOUT

- ✓ Unité d'Accueil et de Coordination des Hospitalisations (UACH)
- ✓ -Réseau Psy
- ✓ Vigilant'S
- ✓ Unité de Consultation en addictologie
- ✓ Structures d'Hospitalisation Complète :
- ✓ Unité Psychiatrique d'Evaluation et d'Orientation (UPEO) –
- ✓ Unité Médicale d'Hospitalisation en Addictologie
- ✓ Unité médicale anxio-dépression (Hôpital de semaine)
- ✓ Unité Médicale de psychogériatrie
- ✓ Unités médicales de psychiatrie générale
- ✓ Service Social du Patient

Réhabilitation



Chef de Pôle par intérim :
Dr Abdelaziz BADER, Psychiatre
Dr Pacal GOINEAU, Psychiatre,
à partir du 1^{er} décembre 2023



Cadre de pôle soignant :
Mme Florence PAUCHARD

- ✓ Structures d'Hospitalisation Complète
- ✓ Unité médicale de réhabilitation
- ✓ Unités médicales de resocialisation
- ✓ Unité Intersectorielle de Soins et Activités à Médiation (UISAM)
- ✓ Musicothérapie – Art-thérapie – Equithérapie...
- ✓ Unité sanitaire Bécarre
- ✓ *Samenta* : Appartements Associatifs
- ✓ Equipe Mobile Relais RETIS
- ✓ Hôpital de Jour Jeunes Adultes JADE

Création du pôle de Coordination de la Politique des Soins et de la Qualité

Pôle « Coordination de la Politique
des Soins et de la Qualité »

Chef de Pôle :
Mme A. RAFFIOT



- Direction des Soins
- Service Qualité –
Certification – Gestion des
Risques
- Relations des Usagers

Fermeture des derniers lits de l'unité Gentiane

Les derniers lits de l'unité Gentiane du pôle PRISMe ont fermé en juin 2023 avant l'arrivée de la période estivale. Cette décision a été prise face à un manque d'effectifs médicaux et dans le but d'éviter une surcharge de travail des professionnels et par conséquent une qualité de la prise en charge des usagers dégradée. Depuis, l'établissement a mis en place différentes actions afin de renforcer et de consolider les dispositifs d'emplois permettant ainsi la réouverture progressive des lits au 1^{er} trimestre 2024.

Des services supports présents au quotidien

La Direction des Ressources Humaines et Affaires Médicales

L'activité de la DRHAM en 2023 a été marquée par des initiatives ambitieuses et structurantes, reflétant notre engagement envers nos professionnels et notre volonté d'améliorer continuellement la qualité des soins. Les résultats obtenus témoignent de l'efficacité de nos actions et nous encouragent à poursuivre nos efforts pour faire face aux défis à venir. La DRHAM reste déterminée à soutenir le développement professionnel de chaque membre de notre équipe.

Organisation de Concours Internes :

Plusieurs concours ont été organisés pour pérenniser les postes de professionnels ouvriers, agents de service hospitalier (ASH), et adjoints administratifs. Cette démarche a permis de stabiliser notre équipe et de valoriser les carrières au sein de notre établissement.

L'équipe PMS Prévention - Médiation - Sécurité

L'Equipe Prévention Médiation Sécurité (PMS) joue un rôle crucial dans le maintien de la sécurité et de la prévention au sein de l'établissement. Outre les opérations courantes de maintenance et de surveillance, l'équipe a mené une série d'interventions et de formations destinées à renforcer la sécurité incendie et à assurer une réponse rapide et efficace en cas d'urgence. Au cours de la période considérée, l'équipe PMS est intervenue 384 fois en renforts d'urgence sur l'établissement et a réalisé 7 273 renforts programmés dans les pavillons de soins. Ces actions préventives sont essentielles pour assurer une présence sécuritaire constante, contribuant à un environnement de soins sûr pour les patients et le personnel.

La formation du personnel est un pilier de la stratégie de prévention des risques d'incendie. L'équipe PMS a dispensé les formations incendie à 44 personnels de l'intra et de 90 personnels de l'extra. Ces formations visent à équiper le personnel avec les connaissances et compétences nécessaires pour agir efficacement en cas d'incendie, renforçant ainsi la sécurité globale de l'établissement.

L'Equipe Prévention Médiation Sécurité joue un rôle indispensable au sein de l'établissement, à travers la maintenance du système de sécurité incendie, les interventions d'urgence, les renforts programmés, et la formation du personnel. Ces actions coordonnées contribuent à maintenir un haut niveau de sécurité et de prévention, essentiel pour le bien-être de tous les usagers et le personnel de l'établissement. Leur engagement et leur professionnalisme sont des atouts majeurs pour la communauté.

Contrats d'Heures Supplémentaires Majorées :

En reconnaissance de l'engagement des soignants, une dizaine de contrats d'heures supplémentaires majorées ont été signés. Cette initiative a eu pour but de soutenir la continuité de service tout en valorisant le dévouement de nos équipes face aux défis opérationnels



Les Cuisines

Au cours de cette année 2023, le service des cuisines a joué un rôle central dans l'animation de la vie sociale et le bien-être des agents et des patients de l'établissement. Voici un résumé détaillé des initiatives et des contributions majeures :



- Repas à thèmes organisés au restaurant du personnel : le self du personnel s'est distingué par l'organisation de repas à thèmes variés offrant une expérience culinaire enrichissante et diversifiée. Parmi ces événements, nous avons proposé :
 - un repas chinois, pour une immersion dans les saveurs de l'Asie,
 - un repas mexicain, invitant à la découverte des goûts épicés de l'Amérique latine,
 - un repas spécial pour les fêtes de fin d'année, célébrant les traditions et la convivialité.
- En avril, notre service a participé à l'animation de la Journée du goût. Cet événement, destiné aux patients, a été l'occasion de leur faire découvrir des saveurs variées et de promouvoir une alimentation équilibrée. Enfin, nous avons participé à l'animation de la journée « *Forme et santé mentale* » avec la fourniture des goûters des patients en juin. Cette initiative souligne l'importance de l'alimentation dans le maintien de la santé physique et mentale.

En plus de ces événements clés, notre service a réussi à honorer toutes les demandes supplémentaires assurant la fourniture de repas pour environ 25 manifestations diverses. Cette capacité à répondre efficacement à une production accrue témoigne de notre engagement et de notre flexibilité. L'année a été marquée par une implication significative des cuisines dans la vie de notre établissement, à travers l'organisation d'événements culinaires variés et la participation active à des initiatives de bien-être. Ces efforts contribuent non seulement à enrichir l'expérience alimentaire mais aussi à renforcer le lien social et le bien-être au sein de notre établissement.



La Direction des Affaires Économiques et Logistiques : des changements de logiciels



En 2023, notre service a connu plusieurs améliorations notables et a mené à bien divers projets stratégiques visant à augmenter l'efficacité de nos opérations et la qualité de nos services. Voici un résumé détaillé des actions entreprises :

- **Mise en place d'un logiciel de caisse à la cafétéria des patients** : Afin d'améliorer l'efficacité et la précision des transactions à la cafétéria des patients, nous avons installé un nouveau logiciel de caisse. Ce système moderne permet une meilleure gestion des ventes, une réduction des erreurs et des transactions plus rapides et sécurisées.
- **Changement du logiciel JES pour le restaurant du personnel** : Le restaurant du personnel a bénéficié d'une importante mise à jour informatique avec le remplacement du logiciel JES par une solution plus récente et plus performante. Ce changement contribue ainsi à une meilleure satisfaction des utilisateurs.

Ces évolutions et projets stratégiques témoignent de notre engagement à améliorer continuellement nos services et à répondre aux besoins de nos utilisateurs, patients et personnels.

Focus sur les projets immobiliers

Acquisition du bâtiment pour le CATTTP de Montchanin



Suite à la mise en vente du bâtiment occupé par le CATTTP par la ville de Montchanin, l'EPSM 71 s'est positionné pour son acquisition, sécurisant ainsi sur le long terme les prises en charge des patients au CATTTP. Les locaux sont parfaitement adaptés à l'offre de soins proposés et idéalement situés au cœur de la ville pour une bonne accessibilité. Concernant la partie jusqu'alors non occupée, une réflexion va être menée pour la création d'une antenne du CMP du Creusot, permettant ainsi de proposer une offre de soin encore plus proximale à la population. Par ailleurs, d'autres visites immobilières sur les sites d'AUTUN et de CHALON ont été organisées en lien étroit avec les services des ressources matérielles dans le but de développer et/ou conforter les organisations.

Centre de psychiatrie infanto-juvénile du Mâconnais

En 2023, l'EPSM 71 a entrepris les travaux de construction du centre de pédopsychiatrie à Mâcon. Ce projet est le fruit de deux années de concertation approfondie et d'études préliminaires, visant à répondre de manière optimale aux besoins spécifiques des enfants et adolescents. La réception des travaux sera effective début 2024 pour une ouverture au public fin avril 2024. Le coût total de l'opération est estimé à 5 millions d'euros. Ce budget couvre l'ensemble des frais liés à la construction et à l'aménagement du centre, garantissant un environnement de soins de haute qualité.



Nouvel Hôpital de Sevrey

Le projet de reconstruction de l'hôpital de Sevrey représente une évolution majeure. Initié en 2022, ce projet ambitieux a vu une accélération significative de son développement au cours de l'année 2023. L'année 2023 a été marquée par le démarrage de la construction de quatre bâtiments clés, chacun répondant à des besoins spécifiques au sein de l'hôpital. En effet, 4 bâtiments ont débuté avec l'internat en avril, le bâtiment H (restructuration du bâtiment Relai) en mai, le bâtiment A (pédopsychiatrie) en juin et le bâtiment B (unités adultes) en décembre. Ces bâtiments seront réceptionnés en 2024 et 2025. La pose de la première pierre a été réalisée symboliquement le 3 octobre 2023. Le projet de reconstruction de l'hôpital de Sevrey entre dans une phase cruciale avec la construction simultanée de plusieurs bâtiments. Cette initiative ambitieuse vise non seulement à moderniser les infrastructures existantes mais aussi à répondre aux besoins de la population.



Pose symbolique de la première pierre du nouvel hôpital

L'événement s'est déroulé le 3 octobre dernier en présence de professionnels de l'établissement, de patients et résidents de l'EHPAD ainsi que Mme Florence Plissonnier, Présidente du Conseil de Surveillance, M. Sébastien Martin, Président du Grand Chalon, M. Olivier Tainturier, sous-Préfet de Chalon-sur-Saône, M. Jean-Jacques Coiplet, Directeur Général de l'ARS BFC et M. Yves Seguy, Préfet de Saône-et-Loire. À cette occasion, une poterie découverte sur le site par les équipes de l'INRAP durant la phase de fouilles archéologiques a été insérée dans le muret érigé entre la pharmacie et le bâtiment administratif. Elle représente de manière symbolique et pérenne le démarrage de ce chantier d'envergure.



Des démarches transversales qui perdurent

Redynamisation de la démarche qualité

Dans le cadre de la redynamisation de la démarche qualité, une initiative significative a été mise en place pour renforcer la démarche qualité au sein de notre établissement. En 2023, pas moins de 147 agents travaillant dans les pôles cliniques ont été spécifiquement formés aux nouvelles méthodologies développées par la Haute Autorité de Santé. Cette formation stratégique a été conçue pour permettre à nos équipes de maîtriser pleinement les techniques d'auto-évaluation, un outil précieux pour l'identification et la mise en œuvre des axes d'amélioration. L'importance de cette formation réside dans sa capacité à responsabiliser les participants, leur donnant la possibilité de jouer un rôle actif dans l'évaluation de la qualité des services fournis. Cette familiarisation est cruciale, surtout en prévision de la visite de certification de l'EPSM 71, prévue pour février 2025.

Lieu de Santé Sans Tabac

Le projet « Lieu de Santé Sans Tabac » représente une initiative importante de l'EPSM 71 visant à promouvoir un environnement de santé exempt de fumée de tabac. Cette démarche souligne l'engagement de l'établissement dans la prévention du tabagisme, reconnaissant les effets néfastes du tabac sur la santé et l'importance de protéger à la fois les patients et le personnel des risques associés à l'exposition au tabac. Les « lieux de santé sans tabac » visent à créer un environnement plus sain pour tous, encourageant ainsi les comportements favorables à la santé et contribuant à la prévention des maladies liées au tabac.



Objectifs spécifiques :

- Donner toutes les chances aux patients demandant une prise en charge tabacologique d'atteindre leur objectif de sevrage dans un environnement favorable,
- Limiter l'usage du tabac au sein de l'EPSM 71 afin de limiter l'entrée vers d'autres substances psychoactives,
- Réduire le tabagisme passif sur les terrasses des unités de soins,
- Créer des conditions adaptées pour les professionnels qui souhaitent s'inscrire dans une démarche de sevrage tabagique,
- Stratégie d'intervention,
- Mise en place d'une signalétique adaptée dans tout l'établissement,
- Création d'un espace fumeur individuel abrité dans la cour de chaque unité de soins,
- Proposition systématique d'un accompagnement en tabacologie pour chaque patient fumeur accueilli,
- Information générale des patients,
- Sensibilisation des soignants.

Quelques données dédiées au pôle médico-social

L'auto-évaluation de l'EHPAD

L'EHPAD les Blés d'or a réalisé une autoévaluation afin de définir et mettre en œuvre le plan d'action en vue de la préparation à son évaluation externe. Au cours du premier trimestre 2023, l'équipe de l'EHPAD a été rencontrée à 4 reprises afin d'effectuer un état des lieux de la satisfaction des critères du référentiel HAS. Au total une trentaine d'agents tous services et métiers confondu ont été impliqués dans cette démarche. Cet état des lieux a permis de construire le plan d'actions d'amélioration, répondant aux critères impératifs pour la visite d'évaluation externe prévue au début de janvier 2024.



Des partenariats créés et renforcés

Le PTSM71

Le Projet Territorial de Santé Mentale de Saône-et-Loire poursuit ses actions au sein du département. La feuille de route 2023 portait sur :



Au sein de la gouvernance du PTSM71, l'EPSM 71 a une place prépondérante au niveau du COFIL. Les rencontres ont été régulières sur l'année 2023 et ont permis de faire l'état des lieux des actions prioritaires pour l'année.

Les réunions régulières tenues tout au long de l'année 2023 ont été cruciales pour établir un état des lieux des actions prioritaires et pour maintenir une coordination efficace entre les différents acteurs impliqués dans le PTSM. La fréquence mensuelle de ces rencontres avec les animateurs des Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM) du département, l'Agence Régionale de Santé, le Centre Hospitalier de Mâcon, et l'EPSM 71 a favorisé un dialogue continu et constructif, essentiel pour le recensement et le développement des initiatives.

Ces rencontres ont permis également de présenter des dispositifs aux participants. Ainsi UPSIDOM, Réseau Psy et Vigilans ont été présentés lors de ces rencontres. Les rencontres de la fin d'année 2023 ont été consacrées à la préparation de la journée départementale PTSM du 14 mars 2024 se déroulant sur l'EPSM 71. La préparation de cette journée marque un temps fort dans l'agenda du PTSM de Saône-et-Loire. Cet événement sera une occasion précieuse de rassembler tous les acteurs concernés, de partager les avancées et les bonnes pratiques, et de renforcer la dynamique de collaboration au sein du territoire.

Les partenariats avec l'extérieur

Le partenariat avec l'extérieur joue un rôle essentiel comme en témoignent les différentes collaborations et initiatives établies en 2023.

Contrat Local de Santé du Grand Chalons : le nouveau CLS du Grand Chalons a été signé ce début 2024, après une phase d'élaboration en 2023. L'EPSM 71 signataire de ce CLS, est inscrit dans les fiches actions de ce CLS. En tant que signataire, l'EPSM 71 s'engage dans des actions concrètes visant à améliorer l'accès et la qualité des soins en santé mentale, en collaboration avec d'autres acteurs de santé du territoire.

Contrat Local de Santé Mentale du Grand Chalons : le comité de pilotage du CLSM du Grand Chalons a vu sa constitution évoluer et la co-présidence est assurée par M. Lequien, directeur de l'EPSM 71 et Mme Lombard, vice-présidente en charge de la politique de la ville, de l'emploi, de la cohésion sociale, des solidarités du Grand Chalons. Lors des COPIL, les axes de travail ont été définis et l'EPSM 71 s'inscrit dans cette dynamique. Des professionnels de santé (cadres, infirmiers) sont impliqués dans les groupes notamment en ce qui concerne les SISM (Semaines d'Information sur la Santé Mentale), permettant ainsi de développer des collaborations et des animations communes.

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Grand Chalons : invité début 2023 à l'assemblée générale de la CPTS du Grand Chalons, l'EPSM 71 a participé à un groupe de travail sur les liens ville/hôpital. En adhérant à cette CPTS, l'EPSM 71 conforte ses liens avec les professionnels de la ville. Les moments d'échanges entre membres de la CPTS permettront au cours des années à venir d'intervenir sur la psychiatrie et santé mentale en soutien de professionnels libéraux (IPA, CREPP, psychopathologie...).

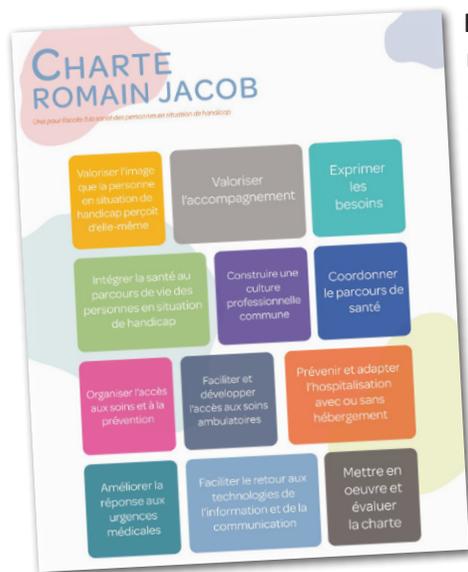
Contrat Local de Santé de la Bresse Louhannaise a sollicité l'EPSM 71 pour participer à ses réunions et s'inscrire dans un véritable partenariat. Mme Margueritat, cadre supérieure adjointe à la direction des soins, a participé à une réunion pour représenter l'EPSM 71. Mr Gandrey, cadre de santé à Louhans, a poursuivi cette représentation et s'est inscrit dans un groupe de travail concernant le « repérage et prévention de la crise suicidaire » qui est définie comme une priorité sur le territoire Bresse Bourgogne.

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Tournugeois : rencontres avec le vice-président.



L'élaboration du PE et notamment de l'axe 4 du projet médico-soignant a été l'occasion de rencontrer les différentes CPTS du territoire. Les liens étant déjà construits avec la CPTS du Grand Chalons, la rencontre avec les présidents, vice-président des CPTS du Tournugeois et de la Bresse Louhannaise ont également permis de penser de futures collaborations autour de la santé mentale. Ces initiatives démontrent l'engagement de l'EPSM 71 dans la construction de partenariats solides et durables avec les acteurs de santé du territoire, contribuant ainsi à une meilleure coordination des soins et à l'amélioration de l'accès aux soins de santé mentale pour les populations concernées.

Charte Romain Jacob



En mai 2023 le comité départemental de la Charte Romain JACOB s'est installé en Saône et Loire. Les missions du comité sont, notamment de promouvoir les valeurs, les principes et les modes d'actions inscrits dans la charte, susciter la mise en place d'actions à partir des pratiques et aider les lieux de soins et d'accompagnement à se mettre en conformité avec la Charte Romain JACOB. Cette dernière comporte 12 articles. Ce comité a identifié 12 pistes de travail dont l'amélioration de la prévention, la coordination des parcours médico-sociaux et sanitaires et la formation. L'EPSM 71 s'est inscrit dans ce thème pour identifier les besoins, et apporter des pistes de réflexion sur des formations croisées entre médico-social et sanitaire.

L'engagement de l'EPSM 71 dans ce processus, en se concentrant spécifiquement sur l'amélioration de la prévention, la coordination des parcours médico-sociaux et sanitaires, ainsi que la formation, souligne l'importance de la collaboration pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap. En identifiant les besoins et en proposant des pistes de réflexion pour des formations croisées entre les secteurs médico-social et sanitaire, l'EPSM 71 contribue activement à la construction d'un système de soins plus inclusif et accessible. Cette initiative est particulièrement pertinente dans le contexte de la santé mentale, où les parcours de soins peuvent souvent être fragmentés et où les personnes en situation de handicap peuvent rencontrer des obstacles supplémentaires pour accéder aux soins nécessaires. En travaillant à l'intersection du médico-social et du sanitaire, l'EPSM 71 peut jouer un rôle clé dans l'amélioration de la continuité et de la qualité des soins, en veillant à ce que les principes de la Charte Romain Jacob soient intégrés dans les pratiques quotidiennes.

La mise en œuvre des principes de la Charte Romain Jacob représente un défi important mais essentiel pour garantir l'égalité d'accès aux soins pour toutes les personnes, indépendamment de leur situation de handicap. L'initiative de l'EPSM 71 et du Comité départemental illustre un engagement significatif envers cet objectif, marquant un pas en avant vers un système de soins plus inclusif et équitable.

ANAP - Agence Nationale de la Performance sanitaire et médico-sociale

Au cœur des réflexions nationales pour l'avenir des métiers de la santé mentale, l'établissement a accueilli le 26 septembre 2023 la première journée organisée par l'ANAP* et l'AdESM* intitulée « *Attractivité des métiers de la psychiatrie : un jour pour bâtir les solutions de demain* ». À cette occasion, une soixantaine de professionnels (directeurs d'établissement, ressources humaines ou des soins, médecins, cadres de santé ou infirmiers) venus de toute la France (Outre-Mer compris) ont présenté leurs initiatives pour réfléchir entre pairs aux leviers d'attractivité et de fidélisation en psychiatrie. M. Lequien, le Dr Guidot et Mme Raffiot ont ouvert cette journée avant de laisser la parole à M. Franck Belliver, Délégué Ministériel à la Santé Mentale et à la Psychiatrie. La journée s'est poursuivie avec une table ronde et des ateliers thématiques avant de se terminer par une phase de restitution. Cette restitution a ouvert la voie à de futures actions collaboratives pour renforcer l'attractivité et la fidélisation dans le domaine de la psychiatrie.



Découverte du site de Sevrey pour le député Louis Margueritte



À l'occasion de sa venue sur le site de Sevrey le 15 décembre 2023, les trios de pôles ont pu échanger avec M. Louis Margueritte, député de la 5^{ème} circonscription de Saône-et-Loire. Le Dr Guidot, M. Lequien et Mme Raffiot ont dans un premier temps présenté l'établissement (différentes prises en soins adultes et enfants, hospitalières et ambulatoires, maillage territorial, structures médico-sociales) puis abordé nos enjeux et perspectives (nouveau projet d'établissement, changement d'identité...).

Les ressources humaines (médicales et non-médicales) ont fait l'objet d'un focus partagé en lien avec nos capacités d'accueil actuels et à venir (réouvertures de lits séquencés). La matinée s'est poursuivie avec la visite de trois unités (Émeraude, Colibri et Eau vive) permettant au député de visualiser concrètement nos activités et de rencontrer les professionnels.



Signature de convention avec le GCSMS Sud Bourgogne

L'EPSM 71 et le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale Sud Bourgogne, respectivement représentés par M. Lequien et Mme Bernadat, ont signé le 1^{er} février 2023 une convention de coopération. La collaboration existait déjà mais cette convention permet d'officialiser les engagements réciproques des EHPAD et de l'établissement permettant ainsi de :

- faciliter le parcours de soins des résidents des EHPAD du GCSMS,
- optimiser leur prise en charge géro-psycho-geriatrique,
- améliorer la fluidité de la filière géro-psycho-geriatrique en priorisant les demandes d'admission de patients en provenance du CHS par les EHPAD signataires.

Cette signature marque une étape importante dans l'amélioration des soins, en consolidant une collaboration déjà fructueuse et en établissant des engagements clairs pour le futur.





ANNEXES



Données d'activités 2023

		PACS	PPIJD	PPSA	PRISME	Total établissement
Activité AMBULATOIRE	Actes	616	41 966	69 647	6 827	119 056
	<i>Actes N-1</i>	200	40 179	69 222	6 352	115 953
	Evolution	208%	4%	1%	7%	3%
	File active	305	4 528	8 219	397	12 983
	<i>File active N-1</i>	132	4 225	7 777	435	12 225
	Evolution	131%	7%	6%	-9%	6%
Hospitalisation COMPLETE	Journées	34 875	3 352	54	39 353	77 634
	<i>Journées N-1</i>	37 190	3 682	10	46 230	87 112
	Evolution	-6%	-9%	440%	-15%	-11%
	File active	654	178	14	307	963
	<i>File active N-1</i>	720	201	5	380	1 052
	Evolution	-9%	-11%	180%	-19%	-8%
	DMS	43	6	4	69	45
	<i>DMS N-1</i>	43	7	2	77	49
DMH	53	19	4	128	81	
<i>DMH N-1</i>	52	18	2	122	83	
Hospitalisation PARTIELLE	Journées	58	8 917	8 233	1 906	19 113
	<i>Journées N-1</i>	2	8 127	7 142	1 825	17 096
	Evolution	2775%	10%	15%	4%	12%
	File active	5	329	177	49	547
	<i>File active N-1</i>	1	316	161	63	537
Evolution	400%	4%	10%	-22%	2%	
Total FILE ACTIVE	File active	914	4 555	8 235	626	13 167
	<i>File active N-1</i>	829	4 253	7 785	739	12 454
	Evolution	10%	7%	6%	-15%	6%

Données d'activités 2023 - PACS

	Unité Fonctionnelle	Journées 2023	Journées 2022	Evolution	FA 2023	FA 2022	Evolution
	Hospitalisation COMPLETE	4115 ESPACE DEDIE A L ACCUEIL DES D	613	542	13%	83	49
4131 BENGALI HC		7521	7747	-3%	210	165	27%
4231 COLCHIQUE HC		7976	8095	-1%	160	167	-4%
4431 LAVANDE HC		730	1548	-53%	19	59	-68%
4631 EMERAUDE HC		6247	6424	-3%	148	155	-5%
5461 TOPAZE HC		4870	5124	-5%	137	244	-44%
5471 EDELWEISS H.C.		6918	7661	-10%	92	122	-25%
5221 CAMPS THERAPEUTIQUES PACS			49			15	
	TOTAL	34875	37190	-6%	654	720	-9%
	Unité Fonctionnelle	Journées 2023	Journées 2022	Evolution	FA 2023	FA 2022	Evolution
	Hospitalisation PARTIELLE	4241 COLCHIQUE HJ	26			1	
4441 LAVANDE HJ		7	2	250%	1	1	0%
4641 EMERAUDE HJ		24,5			3		
	TOTAL	57,5	2	2775%	5	1	400%
	Unité Fonctionnelle	Actes 2023	Actes 2022	Evolution	FA 2023	FA 2022	Evolution
	Activité AMBULATOIRE	4040 ADDICTOLOGIE CONSULTATION	110	99	11%	104	94
5464 AMBU POLE A CARIATIDES		6			5		
5491 AMBU PACS CARIATIDES		1	1	0%	1	1	0%
8200 RESEAU PSY UACH		499	100	399%	198	38	421%
	TOTAL	616	200	208%	305	132	131%

Données d'activités 2023 - PRISMe

	Unité Fonctionnelle	Journées 2023	Journées 2022	Evolution	FA 2023	FA 2022	Evolution
	Hospitalisation COMPLETE	4132 LAVANDE 2024 HC	7687	8380	-8%	59	103
	4531 GENTIANE HC	2332	7371	-68%	45	107	-58%
	4532 RETIS HC	3649	4357	-16%	44	33	33%
	4632 OPALE HC	8432	8525	-1%	94	93	1%
	5220 CAMPS THERAPEUTHIQUES PRISME	29			9		
	5481 AIGUE MARINE HC	8428	8562	-2%	103	97	6%
	8301 BECARRE 01 HC	4479	4303	4%	38	33	15%
	8304 BECARRE 02 HC	4317	4732	-9%	36	24	50%
	TOTAL	39353	46230	-15%	307	380	-19%
	Unité Fonctionnelle	Journées 2023	Journées 2022	Evolution	FA 2023	FA 2022	Evolution
Hospitalisation PARTIELLE	4542 RETIS HJ	127,5	14,5	779%	7	2	250%
	5482 AIGUE MARINE HJ	23	18	28%	1	1	0%
	5489 HJ JEUNES ADULTES JADE	1755	1792,5	-2%	41	60	-32%
	TOTAL	1905,5	1825	4%	49	63	-22%
	Unité Fonctionnelle	Actes 2023	Actes 2022	Evolution	FA 2023	FA 2022	Evolution
Activité AMBULATOIRE	5490 AMBULATOIRE JEUNES ADULTES JADE	295	565	-48%	77	103	-25%
	6001 MUSICOTHERAPIE	186	255	-27%	62	49	27%
	6005 SOINS PSYCHOCORPORELS	23	55	-58%	17	37	-54%
	6006 ACTIVITES SPORTIVES	670	580	16%	93	78	19%
	6008 APPARTEMENT DE SUITE SAMENTA 1, SAMENTA2	1495	1094	37%	46	38	21%
	6009 RELAIS RETIS	3158	2667	18%	88	70	26%
	6011 ERGO BOIS	294	305	-4%	29	48	-40%
	6013 ERGO CREA SOINS	5	4	25%	5	4	25%
	6014 ARThERAPIE	41	19	116%	34	16	113%
	6015 ATELIER MULTIMEDIA	216	188	15%	20	35	-43%
	6016 EQUITHERAPIE ADULTES	105	73	44%	22	16	38%
	6017 BOULES DE POILS	339	547	-38%	93	116	-20%
	TOTAL	6827	6352	7%	397	435	-9%

Données d'activités 2023 - PPSA

PPSA							
Hospitalisation COMPLETE	Unité Fonctionnelle	Journées 2023	Journées 2022	Evolution	FA 2023	FA 2022	Evolution
	5230 CAMPS THERAPEUTIQUES POLE PSA	54	10	440%	14	5	180%
	TOTAL	54	10	440%	14	5	180%
Hospitalisation PARTIELLE	Unité Fonctionnelle	Journées 2023	Journées 2022	Evolution	FA 2023	FA 2022	Evolution
	4440 HJ ADULTES LA SEILLE LOUHANS	1863	1800	4%	42	45	-7%
	4625 L'OASIS ATELIER THERAPEUTIQUE VARENNES	1104	1083	2%	31	25	24%
	5440 HJ L HORIZON ADULTES MONTCEAU	2225,5	1662	34%	49	46	7%
	5450 HJ GLORINETTE ADULTES CHALON	3040,5	2597	17%	62	49	27%
TOTAL	8233	7142	15%	177	161	10%	
Activité AMBULATOIRE	Unité Fonctionnelle	Actes 2023	Actes 2022	Evolution	FA 2023	FA 2022	Evolution
	4105 URG PSYCH ET PSY DE LIAISON CH CHALON	3449	4038	-15%	1249	1351	-8%
	4106 UNITE PSY SOINS INTENSIFS DOMICILE	2251	2203	2%	328	227	44%
	4129 CMP ADULTES SEVREY	1250	1318	-5%	350	391	-10%
	4227 CMP ADULTES LE CREUSOT	7886	7593	4%	1199	1110	8%
	4228 HOTEL DIEU LE CREUSOT	709	576	23%	239	199	20%
	4230 EQUIPE MOBILE DE GERONTO PSYCHIATRIE	895	609	47%	250	211	18%
	4474 CMP ADULTES LOUHANS	6170	5462	13%	757	747	1%
	4475 CATTM LE TEMPS RETROUVE LOUHANS	1018	809	26%	53	71	-25%
	4479 AMBU MAISON SANTE TOURNUS	2468	2095	18%	286	208	38%
	4521 CMP ADULTES AUTUN	5798	6076	-5%	862	799	8%
	4523 CATTM AUTUN LA NACELLE	1296	1130	15%	80	67	19%
	4527 HOPITAL AUTUN	279	67	316%	155	56	177%
	4528 CATTM LE CAP CHALON	5405	5816	-7%	193	204	-5%
	4622 CMP ADULTES MONTCEAU	7371	7443	-1%	1178	1142	3%
	4623 CATTM L ETOILE MONTCEAU	1397	1347	4%	102	83	23%
	4624 CATTM LES VOISOTTES MONTCHANIN	3119	2699	16%	101	98	3%
	4628 CH ADULTES MONTCEAU	426	666	-36%	276	354	-22%
	5453 CMP PIVOT REMPART ST PIERRE CH SPECIFIQ	13826	14494	-5%	1488	1335	11%
	5455 GERONTO PSY AMBULATOIRE DU CHALONNAIS	1794	1891	-5%	270	296	-9%
5456 AMBU MAISON SANTE ST GENGOUX LE NATIONAL	7			7			
8100 DSP UNITE SANITAIRE EN MILIEU PENITENTI	2785	2864	-3%	689	651	6%	
8201 EQUIPE MOBILE PSYCHIATRIE PRECARITE	48	26	85%	33	21	57%	
TOTAL	69647	69222	1%	8219	7777	6%	

Données d'activités 2023 - PPIJD

	Unité Fonctionnelle	Journées			FA		
		2023	2022	Evolution	2023	2022	Evolution
Hospitalisation COMPLETE	4832 HC EAU VIVE	1360	1544	-12%	69	70	-1%
	5240 CAMPS THERAPEUTIQUES POLE PIJD	72	55	31%	34	23	48%
	5311 HC LA SOURCE	1226	1289	-5%	61	78	-22%
	5312 HC CASCADE	694	794	-13%	30	49	-39%
	TOTAL	3352	3682	-9%	178	201	-11%
Hospitalisation PARTIELLE	4762 ATELIER THERAPEUTIQUE CLUB ADO CHALON	191,5	193,5	-1%	28	27	4%
	4834 HJ EAU VIVE PEDO	427	96	345%	20	9	122%
	4844 LES ETANCONS HJ MONTCEAU	1590	1533	4%	58	57	2%
	4845 HJ MERE ENFANT TINTINNABULLE	617	383	61%	36	40	-10%
	4872 HJ HURIGNY	1541,5	1238,5	24%	72	61	18%
	4881 HJ LES CEDRES BLEUS WINNICOTT	1825	1771,5	3%	42	42	0%
	4883 HJ MYOSOTIS WINNICOTT	2112	2204,5	-4%	47	63	-25%
	4884 HJ NUANCES WINNICOTT		679,5			22	
	4885 TROTTIBULLE	308			18		
	5314 HJ LA SOURCE PEDO	1	1	0%	1	1	0%
	5315 HJ CASCADE PEDO	304	26	1069%	17	4	325%
TOTAL	8917	8126,5	10%	329	316	4%	
Activité AMBULATOIRE	4725 LA ROMANE CMP TOURNUS	2068	1357	52%	180	173	4%
	4760 PETITE ENFANCE CH WM POLE PIJD	661	527	25%	101	79	28%
	4766 CMP PIJ AQUARELLE LA SEILLE	2747	3064	-10%	287	305	-6%
	4821 CMP PIJ MONTCEAU CHARGES SPECIFIQUES	2739	3263	-16%	394	412	-4%
	4823 CMP PIJ AUTUN	3336	3231	3%	400	384	4%
	4825 CMP PIJ LE CREUSOT	3565	3783	-6%	423	464	-9%
	4830 PSYCHOTHERAPIE A MEDIATION SPECIFIQUE	23	87	-74%	14	40	-65%
	4858 EQUIPE MOBILE PIJ	1064	989	8%	103	108	-5%
	4861 PEDO PSY DE LIAISON CHALON	2988	2467	21%	591	499	18%
	4865 EQUIPE MOBILE PSY PERINATALITE	2313	1475	57%	490	285	72%
	4870 AMBULATOIRE POLE PIJD	185	184	1%	74	75	-1%
	4871 PEDO PSY DE LIAISON MACON	1299	1561	-17%	214	213	0%
	4873 CMP MACON	6544	7630	-14%	769	744	3%
	4874 CMP PARAY LE MONIAL PIJ	4513	4420	2%	575	596	-4%
	4875 FILIERE DIAGNOSTIC	76	48	58%	18	12	50%
	4877 FILIERE TROUBLES DES CONDUITES ALIMENT	1165	677	72%	101	117	-14%
	4882 CMP GRAND CHALON PIJ WINNICOTT	6023	4715	28%	593	572	4%
	5300 CMP SEVREY ENFANTS	370	370	0%	160	164	-2%
6002 EQUITHERAPIE POLE PIJD	287	331	-13%	30	28	7%	
TOTAL	41966	40179	4%	4528	4225	7%	

Données d'hospitalisation - Adultes

Tableau annuel effectué à partir des mouvements journaliers des pavillons				
POLE PACS		POLE PRISME		
Total Entrées		Total Entrées		
Entrées directes	532	Entrées directes	141	
Entrées UMHA	93			
Entrées mutations venant du Pôle Prism	167	Entrées mutations venant du Pôle PACS	130	
Mutations intra pôle	85	Mutations intra pôle	93	
Total Sorties		Total Sorties		
Sorties directes	568	Sorties directes	108	
Sorties UMHA	93			
Tableau annuel effectué à partir des fiches téléphoniques utilisées à l'UACH				
Demandes en attente au 1er janvier 2023	58	Provenance des appels par Structure	Appels	Hospitalisation
Nombre de fiches de l'année 2023	1239	CHS	142	94
Nombres d'hospitalisations	673	CMP	116	63
		CH WILLIAM MOREY	433	290
Placements	Nb	CH AUTUN	68	29
SL	350	CH LE CREUSOT	102	41
SDT	36	CH MONTCEAU	54	30
SPI	159	CH MACON	17	7
SDTU	70	CLINIQUE VAL DRACY	6	3
SDRE (Maire)	15	MEDECINS LIBERAUX	91	31
SDRE (Juge)	0	STRUCTURES MEDICO SOCIALES	55	30
SDRE (Préfectoral dont CP Varennes)	21	ETABLISSEMENTS DE SANTE HORS SECT.	78	41
Réintégration PS SDDE	12	PATIENTS / FAMILLES	58	0
Réintégration PS SDRE	9	UMHA	2	2
OPP	1	CP VARENNES	10	10
TOTAL (1) HOSPITALISATIONS	673	DIVERS	7	2
		TOTAL	1239	673
		Bassin d'origine des patients	Appels	Hospitalisation
		CHALON	587	364
		CUCM	251	116
		BVS	181	103
		AUTUN	125	57
		HORS SECTEUR	53	18
		SRS	26	15
		SANS INFO	16	0
		TOTAL	1239	673
TAUX HOSPITALISATIONS		84,97%		

Réorientations sur la clinique Val Dracy sur l'année 2023 : **137**.

Taux de soins sans consentement sur l'année 2023 : **31,07 %**.

Méthode de calcul : nombre de journées en soins sans consentement / nombre de journées totales

Taux de réhospitalisation 2023

		TOTAL ANNEE 2023
Nombre d'hospitalisations totales / mois		673
Réhospitalisation à moins de 31 jours	Nombre	35
	% par rapport aux hospitalisations totales	5,20
Réhospitalisation de 31 jours à moins de 92 jours	Nombre	42
	% par rapport aux hospitalisations totales	6,24
Réhospitalisation de 92 jours à moins de 183 jours	Nombre	53
	% par rapport aux hospitalisations totales	7,88
Réhospitalisation de 183 jours à moins de 365 jours	Nombre	48
	% par rapport aux hospitalisations totales	7,13
Réhospitalisation de 365 jours à plus de 365 jours	Nombre	163
	% par rapport aux hospitalisations totales	24,22

Nouveaux patients	Nombre	332
	% par rapport aux hospitalisations totales	49,33

FILE ACTIVE 328 patients (227 en 2022)

2 251 ACTES (2203 en 2022)

Dispositif de soins intensifs à domicile

72 nouvelles inclusions (82 en 2022)

82 prises en charge (92 en 2022),
dont 10 poursuites de soins de fin 2022

**Délai moyen entre la demande et
la 1^{ère} consultation médicale: 3 jours**

Durée moyenne de PEC: 35 jours
(vs 33 en 2022)



UPSIDom

C'est ...

⇒ **Une activité clinique pour
le dispositif de Soins intensifs
à domicile**
(75,34 % des actes)
(82,21 % en 2022)

⇒ **Une activité clinique
au sein des services
d'urgences du CHWM**
(24,66 % des actes)

Provenance des nouvelles demandes

- 62 via les urgences psychiatriques
- 2 via intra CHS (UPEO)
- 4 via CMP
- 2 via le médecin traitant
- 2 via un psychiatre libéral

Délais d'attente dans les CMP - Adultes

Des délais d'attente relativement stable en 2023:

Délai de Prise en charge en CMP (délai avant 1ère consultation)

Délai IDE: **20 jours** (vs 15 en 2022)

Délai Psychiatre : **55 jours** (vs 54 en 2022)

Délai psychologue : **54 jours** (vs 64 j en 2022)

Délai de Prise en charge en Hôpital de jour

26 jours
(vs 24 en 2022)

Délai de Prise en charge en CATTp

39 jours
(vs 38 en 2022)

Nouveaux patients pris en charge en CMP:

(Nouvelles demandes de
patients non connus ou perdus
de vue depuis plus d'un an)

3190
(vs 2179 en 2022)

Nouveaux patients pris en charge en HDJ et AT :

101

Nouveaux patients pris en charge en CATTp:

190

Pour les autres dispositifs du pôle



UPSIDom

Le délai entre la demande
et la consultation médicale
pour inclusion:

3 jours



EMGP (équipe mobile de géronto psychiatrie)

Le délai entre la demande
et le 1^{er} RDV d'évaluation
est de

10 jours

DSP USMP

Délai IDE: **7 jours**

Délai Psychiatre : **12 jours**

Délai psycho : **21 jours**

Délais d'attente dans les CMP - Enfants et adolescents

Année 2023	Moyenne en jours délai d'attente de la date de la demande à la réception des documents	Moyenne en jours délai d'attente entre la réception des documents au début du premier soin	Total
CMP AUTUN	12	63	75
CMP CREUSOT	13	80	93
CMP PARAY	30	127	157
CMP CHALON	23	209	232
CMP PETITE ENFANCE	45	2	47
CMP MONTCEAU	15	198	213
CMP MACON	102	130	232
CMP LOUHANS	28	140	168
CMP TOURNUS	30	71	101

Direction des Affaires Générales, de la Communication et de la Contractualisation
EPSM 71 - 55 rue Auguste Champion 71100 SEVREY - www.epsm71.fr

Crédits photos : EPSM 71 - Pose B - Yves Chanoit - Les Lumineurs - Freepik

Ne pas jeter sur la voie publique - Mai 2024.

